CORIS BANK INTERNATIONAL CÔTE D'IVOIRE

NOTE D'INFORMATION

LA VALEUR SE TISSE A PLUSIEURS



PRIX DE L'ACTION

CATEGORIE 1	CATEGORIE 2
7 720 FCFA	**6 175 FCFA**
Personnes physiques et morales	Personnel du Groupe CORIS

Période de souscription du 30 novembre au 04 décembre 2026

Montant global de l'opération : 62 743 056 000 FCFA

PASSEZ A L'ACTION

EMETTEUR

CORIS BANK INTERNATIONAL

ARRANGEUR ET CHEF DE FILE DE L'OPERATION

Coris Bourse
L'Excellence au service du rendement

SYNDICAT DE PLACEMENT

BENIN: Africa Bourse, AGI, BIIC Financial Services (BFS), SGI Benin, United Capital for Africa / **BURKINA FASO :** Coris Bourse, Image Finances Internationales, SAZIF, SBIF/ **COTE D'IVOIRE :** Atlantique Finance, Attijari Securities West Africa (ASWA), BICI Bourse, BNI Finances, BOA Capital Securities, BRIDGE Securities, BSIC CAPITAL, EDC Investment Corporation (EIC), Hudson & CIE, Kerales Finance, MAC AFRICAN SGI, NSIA Capital, Phoenix Capital Management, Sirius Capital, SGCSWA, Matha Securities, ORAGROUP Securities, Gek Capital, Mansa Capital, One Africa Market Côte d'Ivoire / **MALI :** CIFA Bourse, SGI Mali , Global Capital / **NIGER :** SGI Niger / **SENEGAL :** ABCO Bourse, CGF Bourse, Everest Finance, IMPAXIS Securities, Finance Gestion et Intermédiation, Invictus Capital & Finance / **TOGO :** Africa Diamond Invest (ADI), SGI Togo

L'ORIGINAL DE LA PRESENTE NOTE D'INFORMATION A ETE VISEE PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE (AMF-UMOA) LE 11/11/2026 SOUS LE NUMÉRO OA/26-05

CORIS BANK INTERNATIONAL

La Banque Autrement

NOTE D'INFORMATION

Offre Publique de Vente par cession de 8 160 000 (huit millions cent soixante mille) actions détenues par Coris Holding dans le capital de Coris Bank International Côte d'Ivoire, suivie de son introduction en Bourse

PERIODE DE PLACEMENT
30 novembre 2026 au 04 décembre 2026

MONTANT DE L'OPERATION
62 743 056 000 FCFA

PRIX DE L'ACTION
7 720 FCFA TOUTES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES
6 175 FCFA POUR LE PERSONNEL DU GROUPE CORIS

ARRANGEUR ET CHEF DE FILE DE L'OPERATION

Coris Bourse
L'Excellence au service du rendement

SYNDICAT DE PLACEMENT
BENIN: Africa Bourse, AGI, BIIC Financial Services (BFS), SGI Benin, United Capital for Africa / **BURKINA FASO** : Coris Bourse, Image Finances Internationales, SA2IF, SBIF/ **COTE D'IVOIRE** : Atlantique Finance, Attijari Securities West Africa (ASWA), BICI Bourse, BNI Finances, BOA Capital Securities, BRIDGE Securities, BSIC CAPITAL, EDC Investment Corporation (EIC), Hudson & CIE, Kerales Finance, MAC AFRICAN SGI, NSIA Capital, Phoenix Capital Management, Sirius Capital, SGCSWA, Matha Securities, ORAGROUP Securities, Gek Capital, Mansa Capital, One Africa Market Côte d'Ivoire / **MALI** : CIFA Bourse, SGI Mali , Global Capital / **NIGER** : SGI Niger / **SENEGAL** : ABCO Bourse, CGF Bourse, Everest Finance, IMPAXIS Securities, Finance Gestion et Intermédiation, Invictus Capital & Finance / **TOGO** : Africa Diamond Invest (ADI), SGI Togo

L'ORIGINAL DE LA PRESENTE NOTE D'INFORMATION A ETE VISEE PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE (AMF-UMOA) LE 11/11/2026 SOUS LE NUMÉRO OA/26-05

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières 4
Abréviations et définitions 7
Conditions de diffusion et de mise à disposition de la Note d'Information 8
Avertissement de l'AMF-UMOA 9
Attestation du Responsable de la Note d'Information 10
Attestation des commissaires aux comptes 11
Attestation du Conseiller juridique 15
Responsable de la politique d'information 17
PARTIE 1: RESUME DE L'OPERATION 18
1.1. Contexte et synthèse de l'opération 19
1.2. L'action CBI CI en bref 19
1.3. Attraits de l'Opération 19
1.3.1. Positionnement stratégique de la Banque sur son marché 19
1.3.2. Solidité de la marque/du groupe Coris, notations et distinctions 20
1.3.3. Politique de distribution de dividendes 21
1.3.4. Appartenance à un groupe régional en expansion, gouvernance et management 21
PARTIE 2 : PRESENTATION GENERALE DE CORIS BANK INTERNATIONAL COTE D'IVOIRE 22
2.1. Fiche signalétique 23
2.3. Activités de CBI CI 24
2.3.1. Directions opérationnelles 24
2.3.2. Activités clés et offres (banque de détail, entreprise, HNI, etc.) 25
2.4. Actionnariat et évolution du capital de CBI CI 26
2.4.1. Présentation de l'actionnariat 26
2.4.2. Évolution du capital 26
2.5. Présentation du principal actionnaire (Coris Holding) 27
2.6. Distribution de dividendes 27
2.7. Prêts consentis aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants 28
2.8. Organigramme et schéma de gouvernance 28
2.8.1. Organigramme 29
2.8.2. Schéma de gouvernance (Conseil d'Administration, comités, dirigeants) 30
2.8.3. Capital Humain 29
2.9. Engagements, certifications et RSE 30
2.10. Notation financière 31
PARTIE 3 : PERFORMANCE FINANCIERE DE CORIS BANK INTERNATIONAL COTE D'IVOIRE SUR LA PERIODE 2021-2025 32
3.1. Analyse du compte de résultat sur la période 33
3.1.1. Évolution des composantes du PNB 33
3.1.2. Évolution des charges d'exploitation et du coefficient d'exploitation 33
3.1.3. Évolution du coût du risque et du résultat d'exploitation 34
3.1.4. Évolution du résultat net et des ratios de rentabilité (ROE, ROA) 35
3.2. Analyse du bilan sur la période 36

3.2.1. Évolution des dépôts ... 36
3.2.2. Évolution des crédits ... 36
3.2.3. Évolution du portefeuille financier ... 37
3.2.4. Évolution du total bilan et des fonds propres ... 37
3.2.5. Évolution des créances en souffrance et ratios de maîtrise des risques (NPL brut/net) ... 39
3.3. Analyse du hors bilan ... 39
3.4. Éléments exceptionnels de la période ... 40
3.5. Ratios réglementaires (solvabilité, liquidité, division des risques, transformation) ... 41
PARTIE 4 : PERSPECTIVES DE CORIS BANK INTERNATIONAL COTE D'IVOIRE ... 42
4.1. Principales orientations stratégiques ... 43
4.2. Principales hypothèses du business plan ... 43
4.3. Compte de résultat prévisionnel sur la période ... 44
4.3.1. Évolution du PNB ... 44
4.3.2. Évolution des charges d'exploitation, RBE et coefficient d'exploitation ... 45
4.3.3. Évolution du coût du risque ... 46
4.3.4. Résultat net ... 46
4.3.5. Dividendes prévisionnels ... 47
4.4. Bilan et hors de bilan prévisionnel sur la période ... 48
4.4.1. Dépôts de la clientèle ... 48
4.4.2. Crédits à la clientèle ... 49
4.4.3. Dettes interbancaires et assimilées ... 50
4.4.4. Portefeuille de titres ... 50
4.4.5. Trésorerie actif ... 51
4.4.6. Fonds propres ... 51
4.5. Engagements hors bilan ... 52
4.6. Ratios prudentiels prévisionnels ... 53
PARTIE 5 : APPRECIATION DU PRIX DE L'OFFRE ... 55
5.1. Contexte ... 56
5.2. Méthodes de valorisation utilisées ... 56
5.2.1. Méthode des comparables boursiers ... 56
5.2.2. Méthode des comparables transactionnels ... 58
5.2.3. Méthode des dividendes actualisés (DDM) ... 59
5.2.4. Méthode des excès de fonds propres ... 61
5.3. Valorisation retenue ... 62
5.4. Détermination du prix de l'offre ... 63
5.5. Attestation d'équité (fairness opinion) ... 63
PARTIE 6 : CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION ... 64
6.1. Caractéristiques de l'Opération ... 65
6.2. Modification de l'actionnariat (avant/après Opération) ... 66
6.3. Utilisation des fonds ... 66
6.4. Modalités d'acquisition et schéma d'allocation des Actions ... 66
6.4.1. Ordres d'achat ... 66
6.4.2. Investisseurs concernés ... 67
6.4.3. Acquisitions pour compte de tiers ... 67

6.4.4. Révocation des ordres d'achat ... 67
6.4.5. Couverture des ordres d'achat ... 67
6.4.6. Ordres d'achat multiples ... 68
6.5. Centralisation des ordres d'achat et schéma d'allocation ... 68
6.5.1. Centralisation des ordres d'achat ... 68
6.5.2. Règles d'allocation des titres ... 68
6.5.3. Règles de transvasement ... 69
6.6. Période de placement ... 70
6.7. Service financier et Régime fiscal ... 70
6.7.1. Service financier ... 70
6.7.2. Régime fiscal ... 70
6.8. Syndicat de placement (par pays) ... 70
6.9. Cotation en bourse ... 72
6.9.1. Place de cotation (BRVM) ... 72
6.9.2. Première cotation ... 72
6.10. Juridiction compétente ... 72
6.11. Calendrier indicatif de l'Opération ... 73
PARTIE 7 : FACTEURS DE RISQUES ... 74
7.1. Gouvernance et pilotage des risques ... 75
7.1.1. Organes de gouvernance des risques ... 75
7.1.2. Principes directeurs de gestion des risques ... 75
7.1.3. Indicateurs de redressement (plan préventif de redressement / PPR) ... 76
7.2. Typologie des facteurs de risques ... 77
7.2.1. Risques financiers (crédit, liquidité, marché, taux) ... 77
7.2.2. Risques non financiers (opérationnels, conformité, cyber, réputation) ... 78
7.2.3. Risques stratégiques et externes (concurrentiels, réglementaires, macroéconomiques) ... 79
PARTIE 8 : LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES IMPORTANTS ... 81
PARTIE 9 : ANNEXES ... 83
9.1. Contexte macroéconomique de l'UEMOA et du pays d'implantation ... 84
9.2. Présentation du secteur bancaire local ... 86
9.3. Positionnement concurrentiel de la banque ... 86

ABREVIATIONS ET DEFINITIONS

ALM	Asset Liability Management (Gestion Actif-Passif)
AMF-UMOA	Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CBI CI	Coris Bank International Côte d'Ivoire
CCJA	Cour Commune de Justice et d'Arbitrage
DAT	Dépôts À Terme
DC/BR	Dépositaire Central / Bureau des Registres
DDM	Dividend Discount Model (Modèle d'Actualisation des Dividendes)
ESG	Environnemental, Social et de Gouvernance
ETP	Équivalents Temps Plein
FMI	Fonds Monétaire International
GIM-UEMOA	Carte de paiement régionale
HNI	Hauts Nets Individuels
IRVM	Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières
ISIN	International Securities Identification Number
ISO 9001	Norme internationale de gestion de la qualité
MEDAF	Modèle d'Évaluation des Actifs Financiers
Mds	Milliards
MT101	Norme de communication bancaire
MT940	Norme de communication bancaire
NPL	Non-Performing Loans (Créances en Souffrance)
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OPV	Offre Publique de Vente
P/B	Price-to-Book Ratio
P/E	Price-to-Earnings Ratio
PCI DSS	Payment Card Industry Data Security Standard
PNB	Produit Net Bancaire
PPR	Plan Préventif de Redressement
RBE	Résultat Brut d'Exploitation
RCCM	Registre du Commerce et du Crédit Mobilier
ROA	Return on Assets (Rentabilité de l'Actif)
ROE	Return on Equity (Rentabilité des Fonds Propres)
SBLC	Stand-by Letters of Credit
SCI	Société Civile Immobilière
SGI	Société de Gestion et d'Intermédiation
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

Sauf stipulation contraire, les termes commençant par une majuscule et utilisés dans la Note d'Information ont le sens qui leur est attribué ci-dessous à moins qu'ils ne soient autrement définis ci-après ou que le contexte ne requiert qu'il en aille autrement :

Actions	les actions offertes par le Cédant dans le cadre de l'Offre au Public et représentant 20% des droits de vote et du capital de l'Emetteur
Arrangeur / Chef de File	Coris Bourse
Cédant	Coris Holding
Emetteur / Banque	Coris Bank International Cote d'Ivoire
Groupe	Groupe Coris
Note d'Information	la présente note d'information
Offre au Public	l'Offre Publique de Vente qui sera initiée par le Cédant conformément aux termes de la Note d'Information
Opération	la cession des Actions
Période de Placement	la période de placement des Actions comprise entre le 30 novembre 2026 et le 04 décembre sauf hypothèse de clôture anticipée
Syndicat de Placement	toutes les SGI agréées sur le marché financier régional de l'UEMOA
ETP	Équivalents Temps Plein
FMI	Fonds Monétaire International

Conditions de diffusion et de mise à disposition de la Note d'Information

La Note d'Information sera remise ou adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande. Elle sera tenue au siège social de Coris Bank International Côte d'Ivoire et auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation chargées de recueillir les ordres d'achats.

Par ailleurs, la Note d'Information sera disponible sur le site internet de
CBI Côte d'Ivoire à l'adresse https://cotedivoire.coris.bank/
Coris Holding à l'adresse https://coris-holding.com/

AVERTISSEMENT DE L'AMF-UMOA

En application des dispositions des articles 113 et suivants du Règlement Général relatif à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle du Marché Financier Régional, l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) a autorisé cette opération sous le visa n° OA/26-05.

L'octroi par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine de son visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés, ni garantie ou certification de l'information diffusée.

La Note d'Information donnant lieu à un visa est établie sous la seule responsabilité de Coris Bank International Côte d'Ivoire (CBI CI) et le visa n'est attribué qu'après vérification que cette Note d'Information est complète et compréhensible et que les informations qu'elle contient sont pertinentes et cohérentes dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Attestation du Responsable de la Note d'Information

CORIS BANK INTERNATIONAL

La Banque Autrement

ATTESTATION DU RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

Nous, soussignés, Abdoul-Moumoune YOUNOUSSI, Directeur Général de Coris Bank International Côte d'Ivoire, attestons que les données contenues dans la présente Note d'Information sont conformes à la réalité et qu'elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats, les risques et les perspectives de Coris Bank International Côte d'Ivoire, ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts.

Fait à Abidjan, le 24 août 2026

Abdoul-Moumoune YOUNOUSSI



Directeur Général

Attestation des commissaires aux comptes

Nom	Fonction	Adresse	Contact	Date d'entrée en fonction	Date du dernier renouvellement de mandat	Date d'expiration du mandat
KPMG	Commissaire aux Comptes Titulaire	5ème, 6ème et 7ème étage, immeuble Woodin Center, Avenue Noguès, Plateau 01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire	Téléphone : +225 2720225753 Email : contact@kpmg.ci	2021	16/04/2024	Après l'approbation des comptes de l'exercice 2026
UNI-CONSEIL	Commissaire aux Comptes Titulaire	Rue L 173 Cocody Angré 7ème Tranche 01 BP 5552 Abidjan 01, Côte d'Ivoire	Téléphone : +225 2722599490 Email : uniconseil@aviso.ci info@crowe.ci	2021	16/04/2024	Après l'approbation des comptes de l'exercice 2026

Nom	Fonction	Adresse	Contact	Date d'expiration du mandat
EBUR FIDUCIAIRE	Commissaire aux Comptes Suppléant	Cocody 2 Plateaux Vallon, 01 BP658 Abidjan 01, Côte d'Ivoire	Téléphone : +225 2722428985 Email : secretariat@ebur-fiduciaire.com	Après l'approbation des comptes de l'exercice 2026
GOODWILL AUDIT & CONSULTING	Commissaire aux Comptes Suppléant	Abidjan Cocody II Plateaux 06 BP 1075 Abidjan 06, Côte d'Ivoire	Téléphone : +225 2722527550 Email: info@goodwillaudit.ci	Après l'approbation des comptes de l'exercice 2026

Uniconsell
Rue L 173

Cocody Angré 7ème Tranche
01 BP 5552 Abidjan 01
Téléphone : 27 22 59 94 90
Fax : 27 22 59 94 99

KPMG Côte d'Ivoire
5ème, 6ème et 7ème étages, Immeuble Woodin Center
Avenue Nogués, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : +225 27 20 22 57 53
Fax : +225 27 20 21 42 97

CORIS BANK INTERNATIONAL CÔTE D'IVOIRE (CBI-CI) S.A.

Attestation des Commissaires aux Comptes relative à la Note d'Information préparée dans le cadre d'une introduction en Bourse [qui sera précédée d'une cession d'actions à travers une offre au public]

CORIS BANK INTERNATIONAL CÔTE D'IVOIRE (CBI-CI) S.A.

Attestation des Commissaires aux Comptes relative à la Note d'Information préparée dans le cadre d'une introduction en Bourse qui sera précédée d'une cession d'actions à travers une offre au public.

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de CORIS BANK INTERNATIONAL CÔTE D'IVOIRE SA, et en application de la circulaire n°002-2010 du Conseil Régional de l'Epargne Public et des Marchés Financiers (CREPMF) relative au contenu de la « Note d'Information des opérations financières sur le marché financier de l'UMOA », nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières historiques, ainsi que les données prévisionnelles contenues dans la présente Note d'Information en effectuant les diligences nécessaires conformément aux normes professionnelles, et aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les informations figurant dans la présente Note d'information ont été établies sous la responsabilité de la Direction Générale de Coris Bank International Côte d'Ivoire à partir des états financiers annuels audités pour les données historiques, de même que les données prévisionnelles présentées couvrant la période du 01 janvier 2026 au 31 décembre 2030 et les hypothèses sur lesquelles elles reposent. Nous rappelons que ces dernières informations présentant par nature un caractère incertain, les réalisations pourraient, parfois de manière significative, différer des informations prévisionnelles présentées dans le cadre de cette opération.

Nous nous sommes conformés aux obligations du Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit, tel que prévu par le Règlement n°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA, et les règles d'indépendance qui encadrent les missions.

Nous avons mis en œuvre les diligences nécessaires conformément aux normes de la profession applicables à cette mission.

Concernant les informations comptables et financières historiques présentées au chapitre sur les « Performances financières » de la présente Note d'Information, nos diligences ont essentiellement consisté à nous assurer de la concordance des informations comptables et financières contenues dans la Note d'Information jointe avec les états financiers de synthèse tels qu'audités par les Commissaires aux Comptes au titre des exercices clos les 31 décembre 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025 dont les rapports sont repris en annexe de la présente Note d'Information.

Concernant les données prévisionnelles de nature comptable et financière présentées dans les « Perspectives », nos diligences ont consisté à apprécier si les hypothèses retenues et décrites dans la Note d'Information, constituent une base acceptable à l'établissement de ces données, et à vérifier leur correcte traduction chiffrée.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur d'une part, la concordance des informations comptables et financières contenues dans la Note d'Information avec les états financiers historiques audités et approuvés par l'Assemblée Générale pour les exercices clos le 31 décembre 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025, et sur d'autre part, la correcte traduction chiffrée des hypothèses de la Direction Générale dans la présente Note d'Information.

Fait à ABIDJAN, le 28 août 2026

Les Commissaires aux Comptes

Uniconseil	KPMG Côte d'Ivoire
Jean-François ALBRECHT Expert-comptable diplômé Associé	Justice TANO Expert-comptable diplômé Associé

KF CONSEILS
www.kfconseils.com

KARAMOKO FADIGA
Conseil Juridique
Spécialiste en droit boursier
et financier

Abidjan, le 28 août 2026

Coris Bank International Bénin

A l'attention de :
Monsieur Jean-Jacques GOLOU
Directeur Général

Avenue Monseigneur Steinmetz, 122 Parcelle ZA, Cotonou, 01 BP 5783 Cotonou

Objet : Attestation du Conseil Juridique

Monsieur le Directeur Général,

La présente attestation est adressée à Coris Bank International Bénin (l'"**Emetteur**") à la demande de Coris Holding (le "**Cédant**") pour lequel nous avons agi en qualité de Conseil Juridique dans le cadre de la cession par offre au public d'une partie des actions de l'Emetteur qu'il détient, soit 20% du capital social et des droits de vote qui sera suivie d'une introduction en bourse de l'Emetteur (l'"**Opération**").

Afin d'émettre notre opinion au regard de la réglementation communautaire de l'UMOA et de l'OHADA applicable à la date des présentes, nous avons examiné, sous forme d'originaux ou de photocopies ou copies électroniques et à l'exclusion de tout autre document, les documents suivants :

i. les statuts de l'Emetteur en date du 25 juin 2024 (les "**Statuts**"),
ii. les décisions des conseils d'administration et assemblées d'actionnaires (les "**Organes Sociaux**") autorisant l'Opération (les "**Résolutions Sociales**"),
iii. le projet de la note d'information (la "**Note d'Information**").

(ensemble les " **Documents Examinés** ")

Sur le fondement des Documents Examinés et sous réserve de toute information pertinente ne figurant pas dans les Documents Examinés et qui ne nous aurait pas été révélée, nous attestons que :

(1) **Résolutions Sociales :** les Organes Sociaux du Cédant et de l'Emetteur se sont réunis en conformité des dispositions légales, règlementaires et statutaires qui leur sont applicables et l'Opération telle que décrite dans la Note d'Information est conforme aux Résolutions Sociales qui ont été régulièrement adoptées ;

(2) **Note d'Information :** Les informations de nature juridique figurant dans la Note d'Information sont, à notre connaissance, cohérentes et les risques identifiés ont été décrits de manière appropriée dans la section « *Facteurs de Risque* » de la Note d'Information.

Abidjan Résidence Les Harmonies - Rue du Docteur Jamot - Plateau
26 BPM 289 Abidjan 26 – (225) 07 07 33 07 32 Email: info@kfconseils.com

Cette attestation est délivrée pour être insérée dans la Note d'Information qui sera soumise à l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA dans le cadre de la procédure de visa.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

KF Conseils
Cabinet de Conseil Juridique Agréé
Abidjan Plateau Rue Jamot
Immeuble les Harmonies 2ème étage
26 BPM 289 Abidjan 26

KARAMOKO FADIGA

Responsable de la politique d'information

Nom	Fonction	Adresse	Contact
DAKUYO Jacques	Directeur des Finances & de la Comptabilité	Siège social CBI CI : Abidjan Treichville, Zone 1 Boulevard VGE, Angle Boulevard Delafosse – 01 BP 4690 Abidjan 01	Téléphone : +225 2720209474 Email: jdakuyo@coris-bank.com
COULIBALY Serge Abraham	Responsable du Contrôle de Gestion	Siège social CBI CI : Abidjan Treichville, Zone 1 Boulevard VGE, Angle Boulevard Delafosse – 01 BP 4690 Abidjan 01	Téléphone : +225 2720209450 Email: sercoulibaly@coris-bank.com

PARTIE 1
RESUME DE L'OPERATION

1.1. Contexte et synthèse de l'opération

Dans le cadre de sa stratégie d'ouverture du capital de ses filiales, Coris Holding envisage l'introduction à la BRVM (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières) de sa filiale CBI Côte d'Ivoire qui sera précédée d'une Offre Publique de Vente portant sur 20% des actions qu'elle détient dans le capital social de cette filiale. Cette opération s'inscrit également dans une démarche de renforcement de la transparence financière de la filiale (CBI Côte d'Ivoire dispose d'un historique de notation par l'agence Bloomfield depuis 2020).

Cette démarche vise notamment à élargir l'actionnariat de la filiale, à renforcer sa visibilité sur le marché financier régional et à accompagner son développement.

La Note d'Information a pour objet de soumettre aux investisseurs intéressés, les principales modalités et caractéristiques de l'Opération.

Elles portent sur la présentation de l'entité, la valorisation et le prix d'introduction, la quote-part du capital à céder, la répartition de l'offre entre les différentes catégories d'investisseurs ainsi que le séquencement du processus d'introduction en bourse.

1.2. L'action CBI CI en bref

Conditions de l'opération

Dans le cadre de cette Opération, 8 160 000 Actions seront cédées, au prix de 7 720 FCFA par action pour un montant total de 62 995 200 000 FCFA (montant brut avant décote au profit du Personnel du Groupe).

Les titres offerts revêtent la forme nominative et seront inscrits en comptes-titres auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), banques teneurs de comptes ou conservateurs agréés sur le marché financier régional.

Capital social	20 400 000 000 FCFA
Nombre d'Actions	40 800 000
Valeur nominale de l'Action	500 FCFA
Nature des titres	Actions ordinaires
Code ISIN	CI0000010740

Calendrier et jouissance des titres

La Période de Placement se déroule du 30 novembre 2026 au 04 décembre 2026, avec possibilité de clôture anticipée.

La date de jouissance des Actions est fixée au 1er janvier 2026 : les investisseurs bénéficieront ainsi pleinement des dividendes afférents à l'exercice 2026 et aux exercices suivants.

1.3. Attraits de l'Opération

1.3.1. Positionnement stratégique de la Banque sur son marché

Créée en 2012 et ouverte à la clientèle le 4 février 2013, Coris Bank International Côte d'Ivoire (« CBI CI ») constitue la deuxième filiale bancaire du Groupe Coris. En un peu plus d'une décennie d'activité, la Banque a progressivement renforcé son positionnement sur le marché bancaire ivoirien et figure désormais parmi les principaux acteurs du secteur.

CBI CI ambitionne d'être « **la banque de référence, leader dans les offres bancaires et dans l'innovation** ». Cette ambition se traduit par une stratégie combinant croissance commerciale, innovation, maîtrise des risques, efficacité opérationnelle, développement du capital humain et intégration croissante des enjeux de durabilité.

La Banque figure dans **le top 10 sur les 29 banques du marché ivoirien** et ambitionne de renforcer ses parts de marché afin d'intégrer le Top 5. Cette trajectoire s'appuie notamment sur l'extension du réseau, l'accélération de la digitalisation, l'amélioration de l'expérience client et le développement d'activités à forte valeur ajoutée. Le Plan stratégique 2026-2030 approuvé par le Conseil d'Administration est structuré autour de cinq axes :

1. optimisation de la gestion du capital humain et transformation de l'organisation ;
2. renforcement de la gestion holistique des risques ;
3. innovation commerciale et amélioration de la satisfaction client ;
4. renforcement des performances économiques et opérationnelles ;
5. engagement dans la transformation durable.

CBI CI dispose par ailleurs d'un modèle d'activité diversifié couvrant notamment la banque de détail, la clientèle entreprises et PME/PMI, les institutionnels, la banque privée, la finance islamique, les activités de marché et de trésorerie, le Trade Finance et les services bancaires digitaux. La Banque poursuit également le développement de solutions de cash management et de produits de commerce international.

Cette dynamique commerciale s'est accompagnée d'un renforcement significatif de la taille de bilan et de la base clientèle. À fin 2025, CBI CI affiche notamment un total de bilan de **1 323 milliards FCFA**, des ressources clientèle proches de **1 000 milliards FCFA**, des crédits clientèle de l'ordre de **567 milliards FCFA**, un PNB de **55,8 milliards FCFA** et un résultat net de **24,5 milliards FCFA**.

La Banque compte par ailleurs environ **140 000 clients** et dispose d'un réseau de **26 agences**.

Ces éléments traduisent le passage progressif de CBI CI d'une banque en phase de développement à une institution disposant d'une taille critique significative sur le marché ivoirien.

1.3.2. Solidité de la marque/du groupe Coris, notations et distinctions

CBI CI bénéficie de son appartenance au Groupe Coris, dont elle constitue la deuxième filiale bancaire. Cette appartenance lui permet de s'inscrire dans une stratégie régionale, de bénéficier de synergies Groupe et d'accéder à un réseau élargi de partenaires financiers et bancaires internationaux.

La Banque bénéficie notamment des relations du Groupe avec plusieurs institutions financières internationales et partenaires de premier plan intervenant dans le financement et le Trade Finance, parmi lesquels IFC, Afreximbank, Proparco, BADEA, ICD, OFID, BOAD, BIDC, AFC, MCB, FMO, BII Bio Invest et IFU

La solidité financière de CBI CI est également confortée

- **A+ à long terme**, perspective stable (note d'investissement) ;
- **A1 à court terme**, perspective stable (note d'investissement).

Selon l'agence de notation, la note de long terme traduit une qualité de crédit élevée et de bons facteurs de protection. À court terme, Bloomfield relève une forte capacité de remboursement en temps opportun, soutenue par des facteurs de liquidité solides.

Parmi les facteurs positifs relevés par Bloomfield figurent notamment l'exécution globalement satisfaisante du plan stratégique 2023-2025, le renforcement de l'organisation, l'amélioration de la capacité de collecte des ressources clientèle et l'amélioration de la qualité du portefeuille.

1.3.3. Politique de distribution de dividendes

CBI CI dispose d'une politique formalisée de distribution de dividendes approuvée par son Conseil d'Administration. Cette politique vise à concilier trois impératifs : la rémunération des actionnaires, le financement de la croissance de la Banque et le respect permanent des exigences réglementaires et prudentielles de fonds propres et de ratios.

La Banque a retenu le principe d'une **politique de distribution régulière des dividendes**, inscrite dans ses orientations stratégiques et subordonnée au respect des exigences réglementaires.

Historiquement, durant les premières années d'activité, les bénéfices ont été prioritairement affectés au renforcement des fonds propres. Le taux de distribution a ensuite progressivement augmenté pour se situer en moyenne à 42% sur les cinq précédentes années.

La décision de distribution s'inscrit dans le dispositif de gouvernance et tient notamment compte de la performance de la Banque, de sa trajectoire de fonds propres, de ses besoins de financement, de sa stratégie de développement et du respect des normes prudentielles. Le Conseil d'Administration propose l'affectation du résultat, tandis que l'Assemblée Générale décide de sa répartition.

Cette approche vise ainsi à offrir aux actionnaires une perspective de rémunération régulière tout en préservant la capacité de la Banque à financer sa croissance. Dans son plan stratégique 2026–2030, la banque projette de porter à 65% le taux de distribution de dividendes au regard de la solidité des fonds propres mais également de la volonté de continuer à renforcer ces fonds propres.

1.3.4. Appartenance à un groupe régional en expansion, gouvernance et management

L'appartenance de CBI CI au Groupe Coris constitue un élément structurant de son modèle de gouvernance et de développement. Coris Holding intervient notamment en qualité d'actionnaire majoritaire, de garant et d'architecte de la stratégie Groupe, tout en laissant aux organes sociaux de CBI CI l'exercice des responsabilités qui leur sont dévolues par la réglementation locale et bancaire.

La gouvernance de CBI CI est structurée autour de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration, des Comités spécialisés, du Conseil de Conformité Interne et de la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration comprend huit administrateurs, dont trois administrateurs indépendants. Il s'appuie sur trois Comités spécialisés : le Comité des Risques, le Comité Supérieur de Crédit et le Comité d'Audit.

Le pilotage exécutif est assuré par un Directeur Général assisté de deux Directeurs Généraux Adjoints. Ce dispositif est complété par des fonctions de contrôle indépendantes en matière d'Audit interne, de gestion des Risques, de Conformité, de Contrôle permanent et plusieurs comités opérationnels couvrant notamment les engagements, l'ALM, les risques, le contrôle interne, la conformité, le recouvrement, l'informatique, les ressources humaines, les achats, le marketing et le développement du réseau.

Cette architecture vise à assurer une séparation appropriée entre les fonctions de décision, d'exécution et de contrôle, tout en maintenant une articulation étroite avec le cadre de gouvernance du Groupe Coris.

PARTIE 2
PRESENTATION GENERALE DE CORIS BANK INTERNATIONAL COTE D'IVOIRE

2.1. Fiche signalétique

Dénomination sociale	Coris Bank International Côte d'Ivoire SA (« CBI CI »)
Forme juridique	Société anonyme de droit ivoirien avec Conseil d'Administration
Année de création	2012
Démarrage des activités	4 février 2013
Siège social	Abidjan, Treichville Zone 1, Boulevard VGE, angle Boulevard Delafosse
RCCM	CI-ABJ-2012-B7161
Agrément bancaire / Inscription UMOA	A0166
Capital social	20 400 000 000 FCFA
Activité complémentaire	Exercice de la Finance Islamique autorisé par arrêté n°0049/MEF/DGTCP/DEC/FinEx du 14 février 2020
Réseau	26 agences
Clientèle	140 190 clients à fin 2025
Effectif	328 ETP
Total bilan à fin 2025	1 323 065 050 950 FCFA
Capitaux propres	115 974 189 780 FCFA

2.2. Historique de la banque

CBI CI a été créée en 2012 et a démarré ses activités commerciales le 4 février 2013 en qualité de deuxième filiale bancaire du Groupe Coris.

Son développement a été marqué par plusieurs étapes structurantes :

- **2013 :** démarrage des activités ;
- **2017 :** entrée dans le Top 10 des banques ivoiriennes ;
- **2018 :** augmentation de capital et évolution de l'actionnariat conférant à Coris Holding la qualité d'actionnaire majoritaire ;
- **2020 :** obtention de l'agrément pour l'exercice de la Finance Islamique ;
- **2022 :** ouverture officielle du nouveau Siège à Abidjan-Treichville ;
- **2024 :** augmentation du capital social à 20,4 milliards FCFA et rachat du portefeuille retail de Standard Chartered Bank Côte d'Ivoire ;
- **2025 :** certification à la norme ISO 9001 version 2015.

Cette trajectoire a permis à la Banque de se positionner dans le top 10 **du marché bancaire ivoirien sur 29 banques**, avec l'ambition d'intégrer le Top 5.

2.3. Activités de CBI CI

2.3.1. Directions opérationnelles

L'organisation de CBI CI repose sur une Direction Générale et un ensemble de directions commerciales, opérationnelles, supports et de contrôle.

L'organigramme fait notamment ressortir les principales structures suivantes :

Directions commerciales :

- la Direction Clientèle Entreprise ;
- la Direction du Réseau ;
- la Direction de la Banque Privée ;
- la Direction des Institutionnels, des Projets et de la Diaspora ;
- la Direction de la Banque Digitale ;
- la Branche de la Finance Islamique ;
- la Direction des Activités de Marché et de Trésorerie.

Directions opérationnelles et supports :

- la Direction des Opérations ;
- la Direction des Finances et de la Comptabilité ;
- la Direction des Engagements ;
- la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux ;
- la Division du Capital Humain ;
- la Division du Système d'Information ;
- la Division du Marketing et de la Communication ;
- la Division des Moyens Généraux ;
- la Division de la Monétique ;
- la Division du Transfert Rapide d'argent ;
- la Division de la Qualité ;
- la Division de l'Organisation et des projets.

Fonctions de contrôle :

- la Direction de l'Audit Interne ;
- la Direction des Risques ;

- la Division de la Conformité ;
- la Division du Contrôle permanent.

L'organisation est complétée par des départements, services et unités spécialisés, ainsi que par différents comités opérationnels.

2.3.2. Activités clés et offres (banque de détail, entreprise, HNI, etc.)

CBI CI exerce une activité de banque universelle destinée aux particuliers, professionnels, entreprises, PME/PMI, institutionnels et clientèle patrimoniale.

Ses principales activités couvrent notamment :

- **Banque de détail et réseau.** L'offre couvre la collecte de dépôts, le financement des particuliers et professionnels, les moyens de paiement, la monétique, les transferts et services bancaires courants. La Banque dispose de 26 agences réparties entre Abidjan et plusieurs villes de l'intérieur du pays.
- **Banque des entreprises et PME/PMI.** CBI CI accompagne les entreprises dans le financement de leur cycle d'exploitation, leurs investissements et leurs opérations de commerce international. Le financement des PME/PMI constitue explicitement l'un des axes de développement de la Banque.
- **Banque privée.** L'offre est destinée à une clientèle haut de gamme, notamment les particuliers fortunés et les SCI patrimoniales, avec des prestations de gestion de patrimoine et de conseil juridique et fiscal.
- **Trade Finance et opérations à l'international.** L'offre comprend notamment les remises documentaires, crédits documentaires, Stand-by Letters of Credit (SBLC), lettres de crédit transférables ou back-to-back, garanties internationales, change et opérations en devises.
- **Banque digitale.** L'écosystème digital comprend notamment une nouvelle application bancaire innovante MyCoris Bank, la plateforme E-Coris, le Wallet Coris Money, la plateforme PI SPI de la BCEAO, Coris SMS, E-Swift, une gamme variée de cartes de débit et prépayées Visa, Mastercard et GIM-UEMOA, les dépôts GAB, retraits sans cartes et TPE, les relevés électroniques et différents services à distance.
- **Cash management.** La Banque propose à l'adresse des entreprises et institutions diverses solutions de cash management, notamment SmartAcess pour l'encaissement de chèques à distance, les relevés électroniques type MT940, le MT101, l'encaissement digital, les paiements de masse et paiements de factures.
- **Finance islamique.** CBI CI dispose depuis 2020 de l'agrément nécessaire à l'exercice de cette activité, qui lui permet d'offrir des solutions alternatives de financement à sa clientèle.

2.4. Actionnariat et évolution du capital de CBI CI

2.4.1. Présentation de l'actionnariat

Le capital de CBI CI, d'un montant de **20,4 milliards FCFA**, est réparti comme suit :

Actionnaire	Participation	Nombre d'actions	Montant
Coris Holding SA	84,60%	34 516 800	17,258 Mds FCFA
Equity Finance Corporation	10,00%	4 080 000	2,040 Mds FCFA
Coris Bourse SA	3,60%	1 468 800	0,735 Md FCFA
Coris Assurances SA	1,80%	734 400	0,367 Md FCFA
Total	**100,00%**	**40 800 000**	**20,400 Mds FCFA**

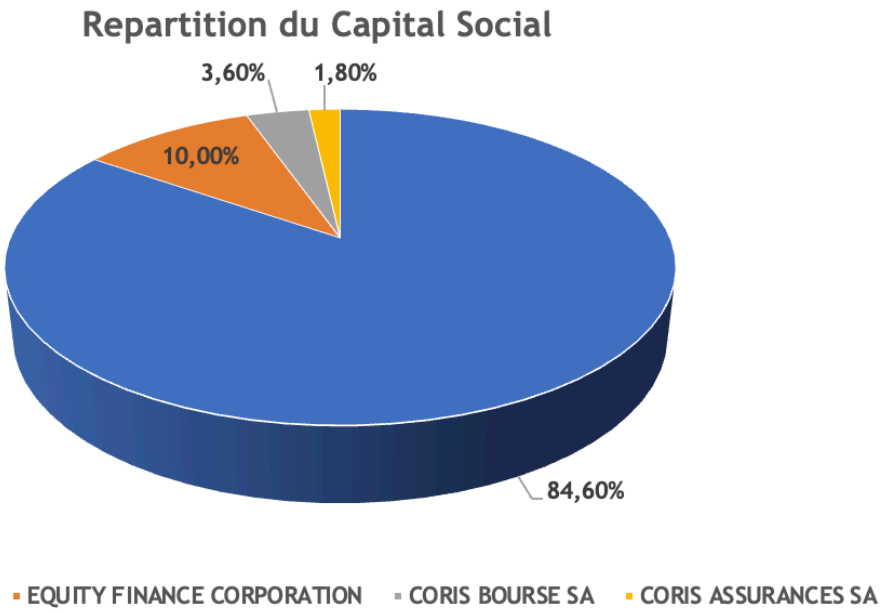

2.4.2. Évolution du capital

La trajectoire de CBI CI a été accompagnée par plusieurs opérations de renforcement du capital.

Dates	fév.-13	nov.-13	juin-18	juin-a24
Montant	5 200 000 000	10 400 000 000	15 400 000 000	20 400 000 000

L'augmentation de capital en **2018** s'est accompagnée d'une modification de l'actionnariat qui a permis de renforcer la position de Coris Holding en qualité d'actionnaire majoritaire.

Une nouvelle augmentation est intervenue en **2024**, portant le capital social de **15,4 milliards FCFA** à **20,4 milliards FCFA**, permettant ainsi à la banque de respecter l'exigence de montant minimum du capital fixé à **20 milliards FCFA**.

2.5. Présentation du principal actionnaire (Coris Holding)

Coris Holding SA est l'actionnaire majoritaire de CBI Côte d'Ivoire (64,6% fin 2025 et 84,6% en 2026) et une Compagnie Financière agréée par la Commission Bancaire de l'UMOA.

Établie au Burkina Faso, Coris Holding développe depuis 2008 un modèle bancaire axé sur le soutien aux économies africaines et le financement des entreprises locales, en particulier les PME/SMI.

Grâce à son réseau bancaire et à ses activités de microfinance, le Groupe est désormais présent dans douze (12) pays africains (Burkina Faso, Bénin, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo) et poursuit une stratégie d'expansion forte et durable à travers le continent.

Classé parmi les groupes bancaires les plus performants de la région UEMOA, le groupe Coris compte, en décembre 2025 :

- plus de 2 600 employés ;
- plus de 2,2 millions de clients ;
- un bilan consolidé dépassant 7 700 milliards de FCFA ;
- des capitaux propres consolidés de plus de 650 milliards de FCFA ;
- une Conformité totale aux exigences prudentes régionales applicables.

Le Groupe est également actif dans la finance islamique via Coris Bank International Baraka, ainsi que dans la microfinance via Coris Méso Finance.

La structure actuelle et le positionnement des segments bancaire et mésofinance sont présentés ci-dessous. L'organigramme de Coris Holding repose sur une architecture articulant : **Assemblée Générale -> Conseil d'Administration -> Direction Générale -> Directions métiers, opérationnelles et supports**, avec parallèlement des fonctions de contrôle disposant des rattachements requis en matière d'indépendance.

La Direction Générale comprend un Directeur Général assisté de deux Directeurs Généraux Adjoints.
Le Conseil d'Administration comprend dix administrateurs dont cinq (5) administrateurs indépendants.

2.6. Distribution de dividendes

La Banque privilégie une **politique régulière de distribution**, tout en subordonnant celle-ci à ses performances, ses besoins de fonds propres, son profil de risque et au respect des exigences prudentielles.

Les paiements des dividendes sur les 6 dernières années se présentent comme suit :

EXERCICES	2020	2021	2022	2023	2024	2025
PAY OUT	40%	40%	35%	35%	50%	50%
Dividendes distribués (en millions FCFA)	6 059,9	7 869,4	7 932,5	8 500,8	8 425,2	12 254,3

Le taux moyen de distribution sur cette période ressort à **42%**.

Dans son plan stratégique 2026-2030, la banque projette de porter à 65% le taux de distribution de dividendes afin de maintenir un renforcement permanent de ses fonds propres déjà solides et de rémunérer les investissements des actionnaires.

2.7. Prêts consentis aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants

Au 31 décembre 2025, la situation des encours de prêts consentis aux Administrateurs, aux dirigeants et au personnel se présente comme suit :

Poste	Membres de l'organe délibérant	Membres de l'organe exécutif	Personnel de Direction	Cadres moyens et supérieurs	Personnel d'exécution	TOTAL
Montant des concours	77,0	121,5	67,0	1 612,0	386,0	2 263,5
Engagements par signature	-	-	-	-	-	-
Total des engagements	**77,0**	**121,5**	**67,0**	**1 612,0**	**386,0**	**2 263,5**

** Montants en millions de FCFA*

Il faut noter que pour une norme réglementaire maximale de 20% des fonds propres, l'ensemble des concours accordés aux Administrateurs, aux dirigeants et aux autres parties liées représentait 2,26% des fonds propres de la banque.

2.8. Organigramme et schéma de gouvernance

2.8.1. Organigramme

L'organigramme de CBI CI repose sur une architecture articulant :

Assemblée Générale -> Conseil d'Administration -> Direction Générale -> Directions métiers, opérationnelles et supports, avec parallèlement des fonctions de contrôle disposant des rattachements requis en matière d'indépendance.

La Direction Générale comprend un Directeur Général assisté de deux Directeurs Généraux Adjoints.

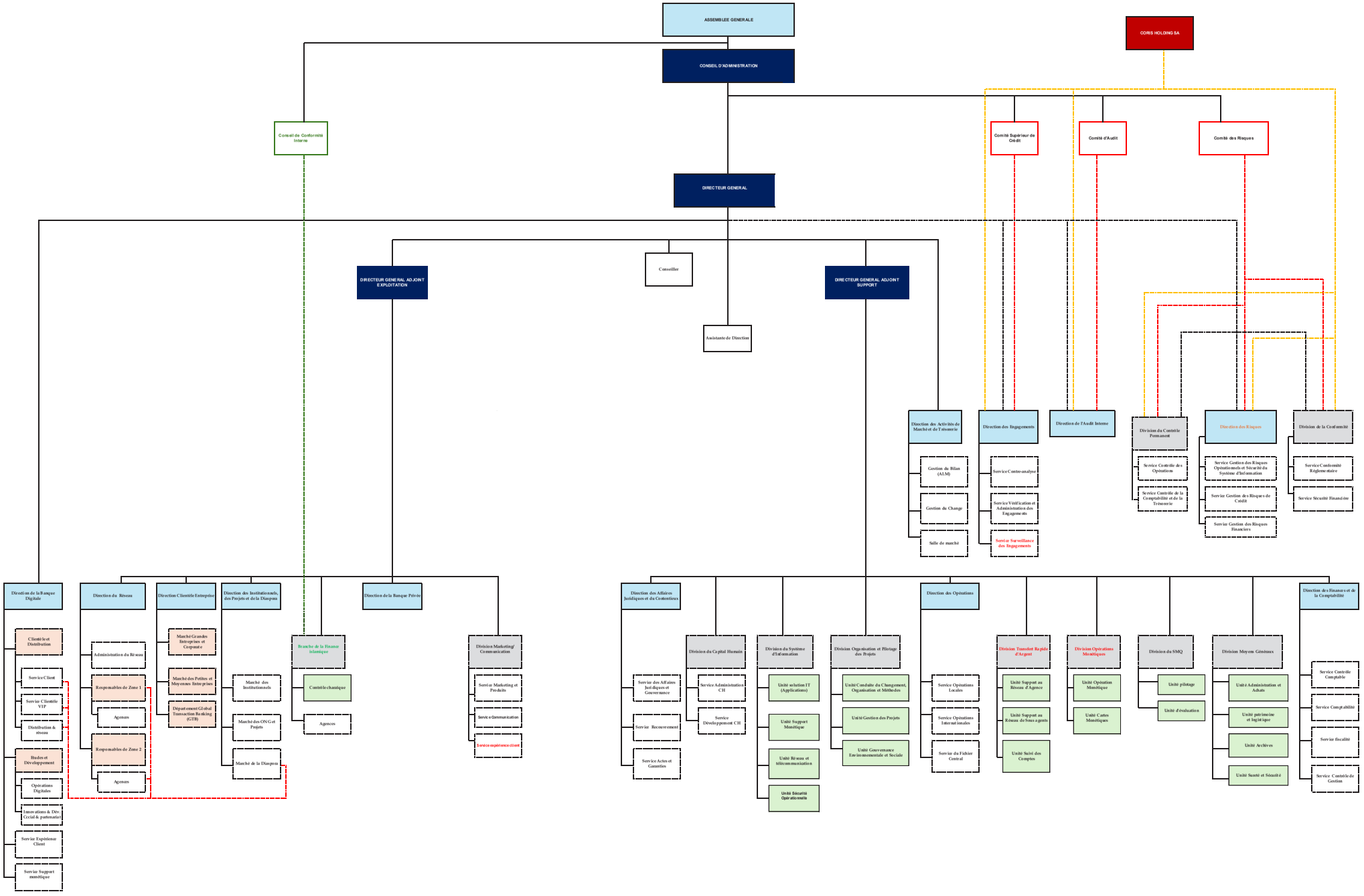
ASSEMBLEE GENERALE
CORIS HOLDING SA
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Conseil de Conformité Interne
Comité Supérieur de Crédit
Comité d'Audit
Comité des Risques
DIRECTEUR GENERAL
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT EXPLOITATION
Conseiller
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT SUPPORT
Assistante de Direction
Direction des Activités de Marché et de Trésorerie
Gestion du Bilan (ALM)
Gestion du Change
Salle de marché
Direction des Engagements
Service Contre-analyse
Service Vérification et Administration des Engagements
Service Surveillance des Engagements
Direction de l'Audit Interne
Division du Contrôle Permanent
Service Contrôle des Opérations
Service Contrôle de la Comptabilité et de la Trésorerie
Direction des Risques
Service Gestion des Risques Opérationnels et Sécurité du Système d'Information
Service Gestion des Risques de Crédit
Service Gestion des Risques Financiers
Division de la Conformité
Service Conformité Réglementaire
Service Sécurité Financière
Direction de la Banque Digitale
Clientèle et Distribution
Service Client
Service Clientèle VIP
Distribution & réseau
Etudes et Développement
Opérations Digitales
Innovations & Dév. Social & partenariat
Service Expérience Client
Service Support monétique
Direction du Réseau
Administration du Réseau
Responsables de Zone 1
Agences
Responsables de Zone 2
Agences
Direction Clientèle Entreprise
Marché Grandes Entreprises et Corporate
Marché des Petites et Moyennes Entreprises
Département Global Transaction Banking (GTB)
Direction des Institutionnels, des Projets et de la Diaspora
Marché des Institutionnels
Marché des ONG et Projets
Marché de la Diaspora
Branche de la Finance islamique
Contrôle chaniique
Agences
Direction de la Banque Privée
Division Marketing/ Communication
Service Marketing et Produits
Service Communication
Service expérience client
Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux
Service des Affaires Juridiques et Gouvernance
Service Recouvrement
Service Actes et Garanties
Division du Capital Humain
Service Administration CH
Service Développement CH
Division du Système d'Information
Unité solution IT (Applications)
Unité Support Monétique
Unité Réseau et télécommunication
Unité Sécurité Opérationnelle
Division Organisation et Pilotage des Projets
Unité Conduite du Changement, Organisation et Méthodes
Unité Gestion des Projets
Unité Gouvernance Environnementale et Sociale
Direction des Opérations
Service Opérations Locales
Service Opérations Internationales
Service du Fichier Central
Division Transfert Rapide d'Argent
Unité Support au Réseau d'Agence
Unité Support au Réseau de Sous-agents
Unité Suivi des Comptes
Division Opérations Monétiques
Unité Opération Monétique
Unité Cartes Monétiques
Division du SMQ
Unité pilotage
Unité d'évaluation
Division Moyens Généraux
Unité Administration et Achats
Unité patrimoine et logistique
Unité Archives
Unité Sureté et Sécurité
Direction des Finances et de la Comptabilité
Service Contrôle Comptable
Service Comptabilité
Service fiscalité
Service Contrôle de Gestion
LEGENDE:
Lien Hierarchique
Lien Hierarchique et fonctionnel
Lien administratif
Direction
Division
Lien fonctionnel
ou
Comité spécialisé
Département
Service
Facultatifs
Unité

2.8.2. Schéma de gouvernance (Conseil d'Administration, comités, dirigeants)

La structure générale de gouvernance repose sur :

- **l'Assemblée Générale,** organe souverain regroupant les actionnaires ;
- **le Conseil d'Administration**, organe délibérant chargé notamment de définir et superviser les grandes orientations stratégiques, économiques, financières et sociales ;
- **le Conseil de Conformité** Interne de la fenêtre islamique ;
- **les Comités spécialisés du Conseil d'Administration**, à savoir :
  - le Comité des Risques ;
  - le Comité Supérieur de Crédit ;
  - le Comité d'Audit ;
- **la Direction Général**e, comprenant un Directeur Général, un Directeur Général Adjoint Supports et un Directeur Général Adjoint Exploitation, responsable de la gestion courante et de la mise en œuvre de la stratégie ;
- **les fonctions de contrôle**, notamment Risques, Audit interne et Conformité ;
- **les comités exécutifs et opérationnels**.

La politique générale de gouvernance décrit explicitement l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, le Conseil de Conformité Interne et l'organe exécutif comme les principaux éléments de cette architecture.

Le Conseil d'Administration compte huit membres, dont trois administrateurs indépendants.

2.8.3. Capital Humain

À fin 2025, CBI CI compte **328 équivalents temps plein**, soit une progression de 36 ETP par rapport à 2024.

Le capital humain constitue l'un des cinq axes du Plan stratégique 2026-2030, à travers l'objectif d'optimisation de sa gestion, de développement et de transformation de l'organisation.

La Banque dispose par ailleurs d'un Comité des Ressources Humaines qui contribue au renforcement du capital humain, notamment au travers des politiques de fidélisation et de motivation, ainsi que d'un Comité d'évaluation semestrielle des compétences et des performances.

Les femmes représentent environ **45% des effectifs**.

2.9. Engagements, certifications et RSE

La transformation durable constitue l'un des cinq axes du Plan stratégique de CBI CI.

La Banque dispose notamment d'un **système de gestion environnementale et sociale applicable aux financements**, s'appuie sur les Normes Environnementales et Sociales de la Banque mondiale et dispose d'outils permettant le filtrage et la catégorisation environnementale et sociale des projets.

Parmi les initiatives communiquées figurent également :

- la promotion du genre ;
- la digitalisation des processus internes afin de réduire l'utilisation du papier ;
- la promotion de l'inclusion financière à travers Coris Money ;

des initiatives d'efficacité énergétique destinées à réduire l'empreinte carbone de la Banque.

La Banque dispose par ailleurs d'un Comité dédié à la mise en œuvre du Système de Management de la Qualité.

En termes de certifications : la banque est certifiée ISO 9001 version 2015 depuis août 2025. En outre, elle dispose de la certification à la norme PCI DSS depuis avril 2024.

2.10. Notation financière

CBI CI fait l'objet d'une notation par Bloomfield Investment Corporation depuis 5 ans.

Les notes actuelles sont les suivantes :

Horizon	Note	Perspective
Long terme	**A+**	Stable
Court terme	**A1**	Stable

La notation long terme correspond, selon Bloomfield, à une **qualité de crédit élevée**, caractérisée par de bons facteurs de protection, même si les facteurs de risque peuvent devenir plus importants en période de pression économique.

La notation court terme traduit une **forte certitude de remboursement en temps opportun**, soutenue par des facteurs de liquidité solides.

Les principaux facteurs positifs relevés par l'agence sont notamment :

- l'exécution globalement satisfaisante du plan stratégique 2023-2025 ;
- le renforcement de la structure organisationnelle ;
- l'amélioration de la capacité de collecte des ressources clientèle ;
- l'amélioration de la qualité du portefeuille.

PARTIE 3
PERFORMANCE FINANCIERE DE CORIS BANK INTERNATIONAL COTE D'IVOIRE SUR LA PERIODE 2021-2025

3.1. Analyse du compte de résultat sur la période

3.1.1. Évolution des composantes du PNB

Indicateurs (millions FCFA)	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	TCAM
Marge d'intérêts globale	*26 785*	*32 068*	*41 183*	*30 235*	*40 561*	*10,93%*
Marge sur commissions	*7 526*	*8 795*	*11 613*	*9 170*	*12 911*	*14,45%*
Autres produits / charges bancaires	*1 775*	*1 445*	*2 165*	*2 620*	*2 324*	*6,96%*
PRODUIT NET BANCAIRE	**36 086**	**42 308**	**54 961**	**42 024**	**55 795**	**11,51%**

Globalement la marge d'intérêts a augmenté au fil des années atteignant 40 651 millions FCFA en 2025 contre 26 785 millions FCFA en 2021, soit une progression de 13 776 millions sur la période, ce qui correspond en moyenne à une croissance de 11% par an.

Les commissions ont également suivi la même tendance avec une progression de 5 385 millions FCFA sur la période à la faveur du développement des activités de la monétique, des packages et des transferts à l'international.

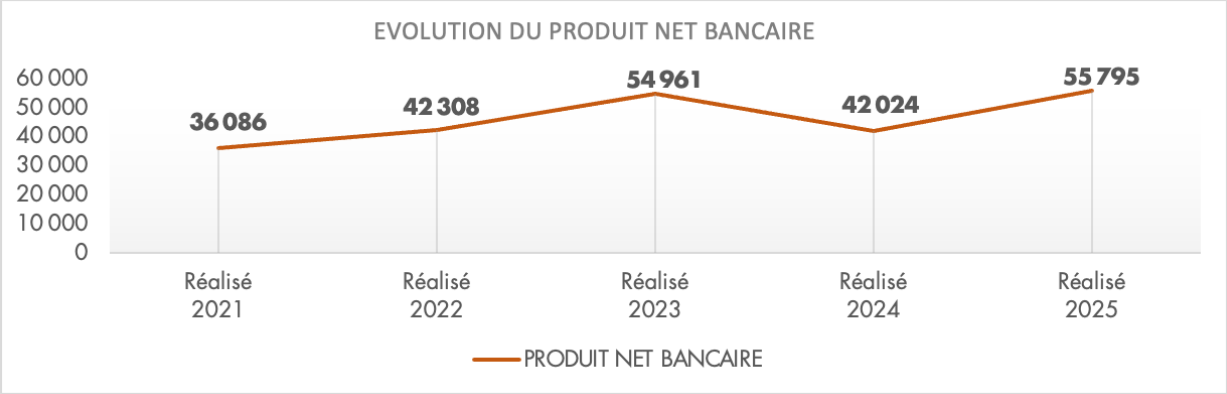

Le Produit Net Bancaire a progressé de 19 709 millions FCFA entre 2021 et 2025 pour s'établir à 55 795 millions FCFA avec un taux de croissance annuel moyen de 12% malgré un recul en 2024 qui s'explique notamment par la crise de liquidité sur le marché bancaire en 2024 ayant entrainé un ralentissement des activités sur cet exercice.

3.1.2. Évolution des charges d'exploitation et du coefficient d'exploitation

Indicateurs (millions FCFA)	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	TCAM
PRODUIT NET BANCAIRE	**36 086**	**42 308**	**54 961**	**42 024**	**55 795**	**11,51%**
Autres charges d'exploitation	*-11 826*	*-12 829*	*-17 014*	*-18 068*	*-21 355*	*15,92%*
Dotation aux amortissements	*-695*	*-1 094*	*-1 682*	*-1 922*	*-1 972*	*29,77%*
Charges générales d'exploitation	**-12 521**	**-13 923**	**-18 696**	**-19 990**	**-23 328**	**16,83%**
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**23 565**	**28 385**	**36 265**	**22 034**	**32 467**	**8,34%**
Coefficient d'exploitation	34,70%	32,91%	34,02%	47,57%	41,81%	

Les charges d'exploitation ont évolué à la hausse de **+10 806 millions FCFA** sur la période 2021-2025 liée à la croissance des activités, en phase également avec l'ouverture de nouvelles agences. Les charges du personnel et autres frais généraux ont progressé de **9 530 millions FCFA**. Il en est de même pour les dotations aux amortissements qui ont progressé de **1 277 millions FCFA** du fait l'entrée en exploitation du nouveau Siège social de la en 2022 pour donner plus de confort aux clients et au personnel.

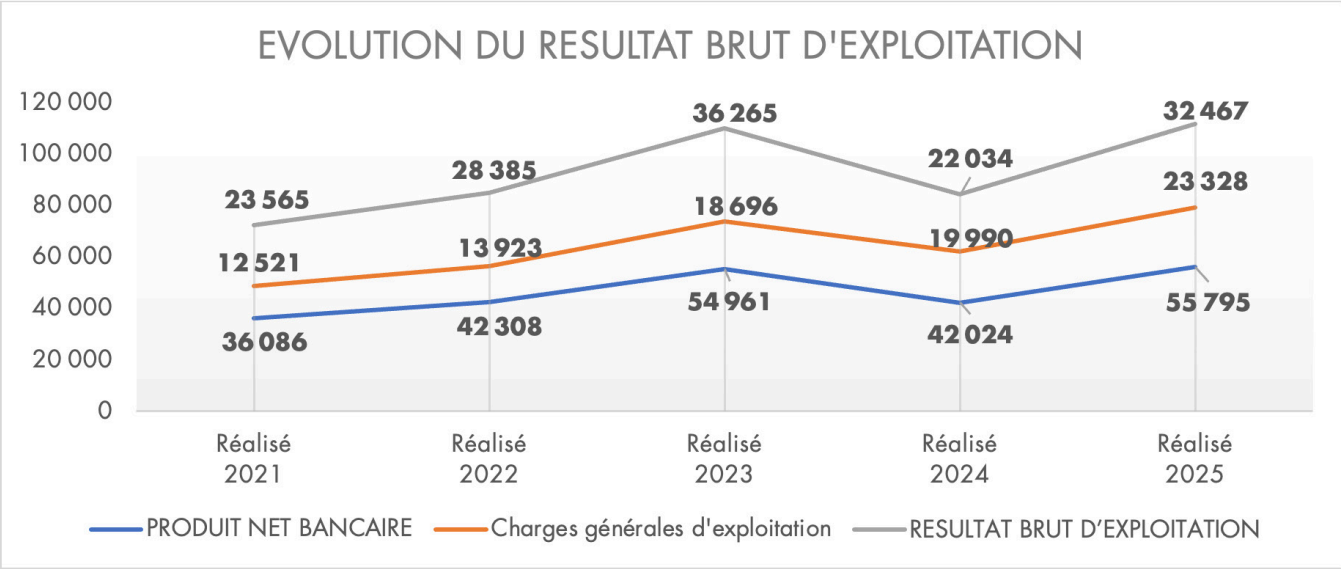

Le coefficient d'exploitation est passé de 34,7% à 41,8% entre 2021 et 2025 lié aux variations présentées plus haut mais reste en deçà de la moyenne du secteur et en phase avec les orientations stratégiques de la période.

3.1.3. Évolution du coût du risque et du résultat d'exploitation

Indicateurs (millions FCFA)	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	TCAM
PRODUIT NET BANCAIRE	**36 086**	**42 308**	**54 961**	**42 024**	**55 795**	**11,51%**
Charges générales d'exploitation	**-12 521**	**-13 923**	**-18 696**	**-19 990**	**-23 328**	**16,83%**
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**23 565**	**28 385**	**36 265**	**22 034**	**32 467**	**8,34%**
Coût du risque	**-2 514**	**-2 769**	**-10 257**	**-3 128**	**-9 166**	**38,19%**
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisées	**0**	**0**	**835**	**0**	**3 303**	**207,38%**
Résultat avant impôt	**21 051**	**25 616**	**26 843**	**18 906**	**26 604**	**5,98%**

Le résultat brut d'exploitation se bonifie de 8% en moyenne annuelle avec une variation nette de 8 902 millions FCFA sur la période sous revue.

Le cout net du risque connait une hausse de 6 653 millions FCFA entre 2021 et 2025 en lien avec la politique de provisionnement des créances en souffrance conformément à la règlementation bancaire.

3.1.4. Évolution du résultat net et des ratios de rentabilité (ROE, ROA)

Indicateurs (millions FCFA)	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	TCAM
PRODUIT NET BANCAIRE	**36 086**	**42 308**	**54 961**	**42 024**	**55 795**	**11,51%**
Charges générales d'exploitation	**-12 521**	**-13 923**	**-18 696**	**-19 990**	**-23 328**	**16,83%**
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**23 565**	**28 385**	**36 265**	**22 034**	**32 467**	**8,34%**
Cout du risque	**-2 514**	**-2 769**	**-10 257**	**-3 128**	**-9 166**	**38,19%**
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisées	**0**	**0**	**835**	**0**	**3 303**	**207,38%**
Résultat avant impôt	**21 051**	**25 616**	**26 843**	**18 906**	**26 604**	**5,98%**
Impôt sur les sociétés	**-1 364**	**-2 952**	**-2 553**	**-2 050**	**-2 097**	**10,61%**
RESULTAT NET	**19 687**	**22 664**	**24 290**	**16 856**	**24 507**	**5,63%**
ROA	1,89%	2,15%	2,45%	1,57%	1,85%	
ROE	32,62%	30,16%	26,54%	16,87%	21,13%	

Le résultat net à décembre 2025 se chiffre à 24 507 millions FCFA, présentant une progression de 4 783 millions FCFA par rapport à l'exercice 2021 et une croissance annuelle moyenne de 6% sur la période sous revue.

Les ratios de rentabilité ROA et ROE s'affichent respectivement à 1,9% et 21,1% sur l'exercice 2025 comme le présente le graphique ci-dessous.

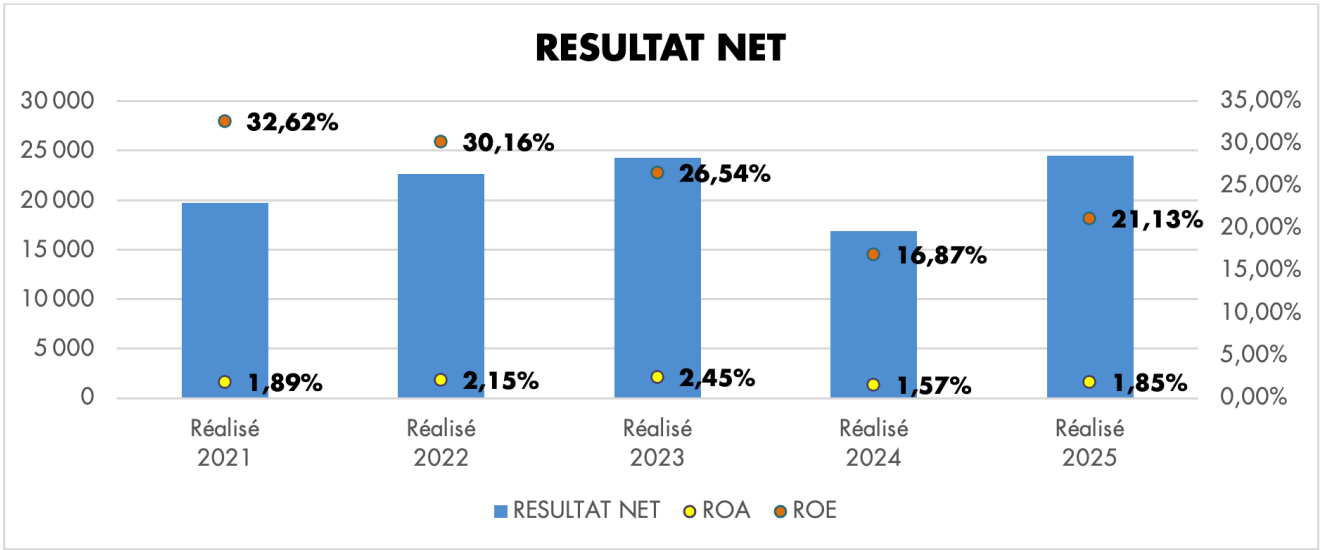

3.2. Analyse du bilan sur la période

3.2.1. Évolution des dépôts

Indicateurs (millions FCFA)	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	TCAM
Dépôts à vue	*410 622*	*304 699*	*358 070*	*377 090*	*460 250*	*2,89%*
Dépôts à terme	*180 038*	*183 590*	*243 171*	*207 861*	*339 299*	*17,17%*
Epargne	*31 920*	*44 013*	*58 582*	*88 217*	*118 137*	*38,70%*
Autres dépôts	*68 881*	*88 303*	*56 771*	*82 008*	*82 183*	*4,51%*
TOTAL DEPOTS DE LA CLIENTELE	**691 461**	**620 605**	**716 594**	**755 176**	**999 869**	**9,66%**

Les dépôts à la clientèle affichent une forte progression de 308 408 millions FCFA entre 2021 et 2025. Tous les types de dépôts connaissent une hausse prononcée sur la période, portée par une progression quasi équilibrée entre les DAT et les ressources non ou faiblement rémunérées. Cette forte progression des ressources permet d'assurer un accompagnement adapté aux besoins de financements de l'économie nationale.

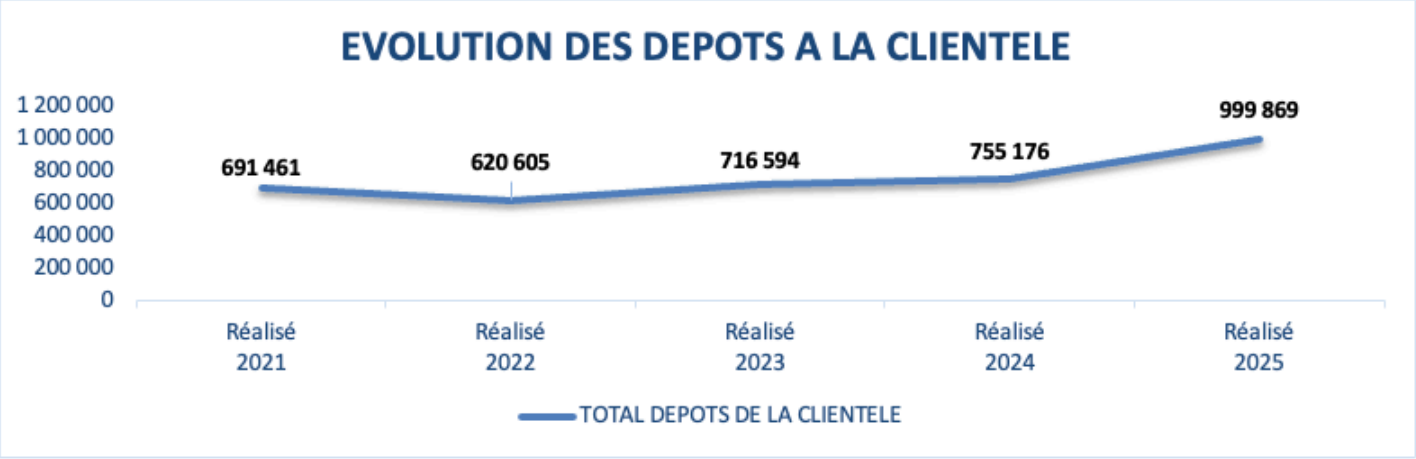

Les dépôts à la clientèle restent portés par les dépôts à vue et les dépôts à terme qui représentent respectivement 46% et 34% du total dépôts.

3.2.2. Évolution des crédits

Indicateurs (millions FCFA)	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	TCAM
Comptes ordinaires débiteurs	*22 431*	*20 293*	*6 753*	*16 155*	*26 132*	*3,89%*
Prêts à terme	*558 731*	*458 630*	*469 425*	*503 319*	*529 443*	*-1,34%*
Créances en souffrance	*14 726*	*19 589*	*44 409*	*38 831*	*40 128*	*28,48%*
Dépréciations	*-12 671*	*-15 417*	*-21 751*	*-24 188*	*-28 606*	*22,58%*
TOTAL CREDITS NETS	**583 217**	**483 095**	**498 836**	**534 117**	**567 097**	**-0,70%**

Les crédits à la clientèle affichent une baisse de près de 100 000 millions FCFA entre 2021 et 2022 relatives aux échéances de prêts non renouvelées sur le secteur public dans la perspective de réduire l'exposition de la banque sur ce secteur.



Sur la période 2022-2025, les crédits à la clientèle ont progressé significativement de 84 002 millions FCFA dominés par les prêts à terme qui représentent 93% des crédits à décembre 2025.

3.2.3. Évolution du portefeuille financier

Indicateurs (millions FCFA)	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	TCAM
Caisse, Banque centrale, CCP	*83 318*	*125 853*	*30 449*	*81 013*	*123 563*	*10,35%*
Créances interbancaires	*31 761*	*32 936*	*73 098*	*87 568*	*112 195*	*37,09%*
Titres de placement	*314 925*	*371 090*	*329 920*	*319 031*	*454 879*	*9,63%*
TOTAL ACTIF FINANCIER	**430 005**	**529 878**	**433 467**	**487 612**	**690 637**	**12,58%**

Le portefeuille financier a évolué à la hausse de 260 632 millions FCFA sur la période 2021-2025 grâce à la croissance de l'encours des titres sur la période d'environ 140 000 millions FCFA.

3.2.4. Évolution du total bilan et des fonds propres

Le total bilan, sur la période 2021-2025, a évolué à la hausse de 279 865 millions FCFA passant de 1 043 200 millions FCFA en décembre 2021 à 1 323 065 millions FCFA au 31 décembre 2025, soit un taux de croissance annuel moyen de 6%.

Indicateurs (millions FCFA)	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	TCAM
Dettes interbancaires	*283 831*	*349 797*	*175 084*	*191 483*	*179 910*	*-10,77%*
Dettes à l'égard de la clientèle	*691 461*	*620 605*	*716 594*	*755 176*	*999 869*	*9,66%*
Comptes d'ordre et divers	*7 353*	*9 331*	*9 498*	*23 711*	*27 182*	*38,66%*
Provisions pour risques et charges	*195*	*86*	*99*	*121*	*129*	*-9,78%*
Capitaux propres	*60 361*	*75 156*	*91 512*	*99 892*	*115 974*	*17,73%*
Capital	*15 400*	*15 400*	*15 400*	*20 400*	*20 400*	*7,28%*
Primes d'émission	*520*	*520*	*520*	*520*	*520*	*0,00%*
Réserve spéciale	*11 306*	*14 260*	*17 659*	*21 303*	*23 831*	*20,49%*
Report à nouveau	*13 447*	*22 312*	*33 643*	*40 814*	*46 716*	*36,52%*
Résultat	*19 687*	*22 664*	*24 290*	*16 856*	*24 507*	*5,63%*
TOTAL BILAN	**1 043 200**	**1 054 975**	**992 787**	**1 070 384**	**1 323 065**	**6,12%**

Les capitaux propres ont également progressé sur la période avec un taux de croissance annuelle moyen de 18% lié à la croissance du résultat par exercice.

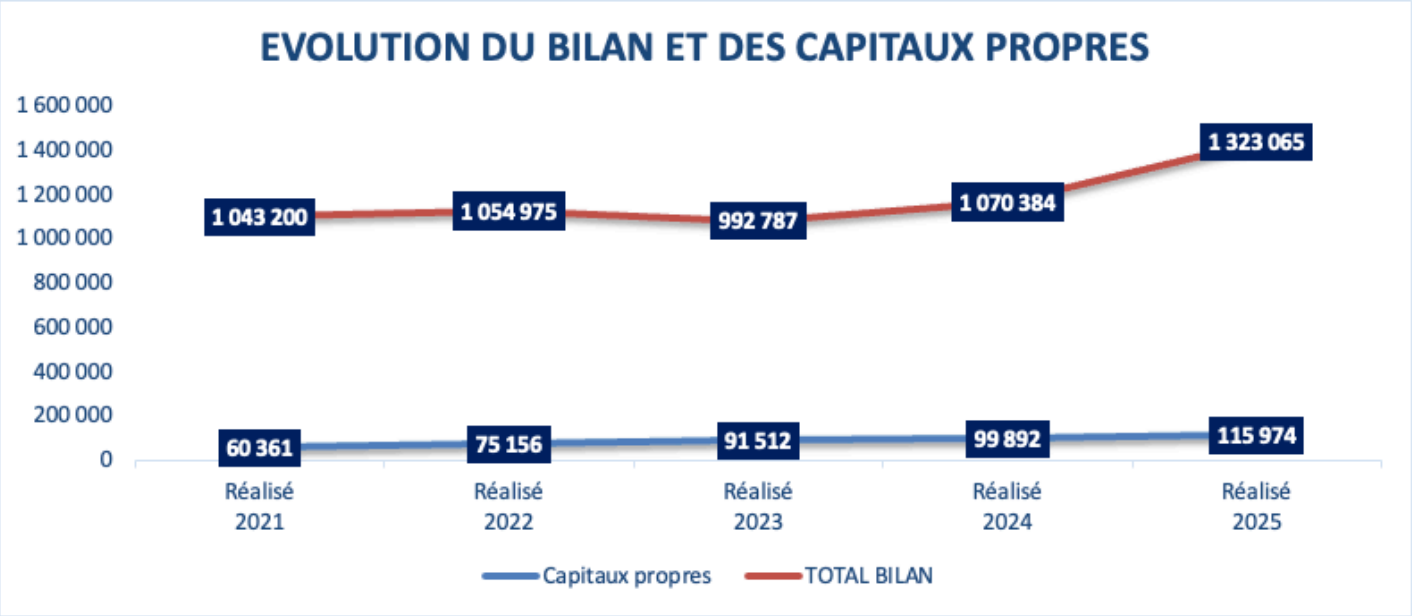

3.2.5. Évolution des créances en souffrance et ratios de maîtrise des risques (NPL brut/net)

Indicateurs (millions FCFA)	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	TCAM
Comptes ordinaires debiteurs	*22 431*	*20 293*	*6 753*	*16 155*	*26 132*	*3,89%*
Prets a terme	*558 731*	*458 630*	*469 425*	*503 319*	*529 443*	*-1,34%*
Creances en souffrance	*14 726*	*19 589*	*44 409*	*38 831*	*40 128*	*28,48%*
TOTAL CREDITS BRUTS	**595 888**	**498 512**	**520 587**	**558 305**	**595 703**	**-0,01%**
Dépréciations	*-12 671*	*-15 417*	*-21 751*	*-24 188*	*-28 606*	*22,58%*
TOTAL CREDITS NETS	**583 217**	**483 095**	**498 836**	**534 117**	**567 097**	**-0,70%**
NPL Brut	*2,47%*	*3,93%*	*8,53%*	*6,96%*	*6,74%*	
NPL Net	*0,35%*	*0,86%*	*4,54%*	*2,74%*	*2,03%*	

Concernant les créances en souffrances, elles ont évolué de 25 402 millions FCFA sur la période, comme le montre le tableau ci-dessus, portées essentiellement par les crédits restructurés. Le taux de NPL brut atteint ainsi 6,7% en décembre 2025 contre 2,5% à fin 2021 mais reste en dessous de la moyenne de la Zone UEMOA et du pays.

3.3. Analyse du hors bilan

Indicateurs (millions FCFA)	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	TCAM
ENGAGEMENTS DONNES	**200 421**	**253 736**	**201 154**	**394 089**	**356 679**	**15,50%**
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	*124 960*	*122 465*	*104 847*	*76 237*	*100 846*	*-5,22%*
ENGAGEMENT DE GARANTIE	*75 461*	*131 272*	*96 307*	*172 355*	*183 611*	*24,89%*
ENGAGEMENTS SUR TITRES	*0*	*0*	*0*	*145 497*	*72 222*	
ENGAGEMENTS RECUS	**428 020**	**551 490**	**714 597**	**926 771**	**1 305 934**	**32,16%**
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	
ENGAGEMENT DE GARANTIE	*427 475*	*551 490*	*714 597*	*926 771*	*1 305 934*	*32,21%*
ENGAGEMENTS SUR TITRES	*545*	*0*	*0*	*0*	*0*	*-100,00%*

Les engagements donnés affichent une progression annuelle moyenne de 16% (+156 258 millions FCFA sur la période sous revue. Ils se composent des crédits documentaires et des engagements confirmés, des cautions et des avals de traites.

Quant aux engagements reçus, il s'agit uniquement des garanties reçues de la clientèle, avec une croissance de +32% en moyenne par an (+877 915 millions FCFA) sur la période 2021-2025.

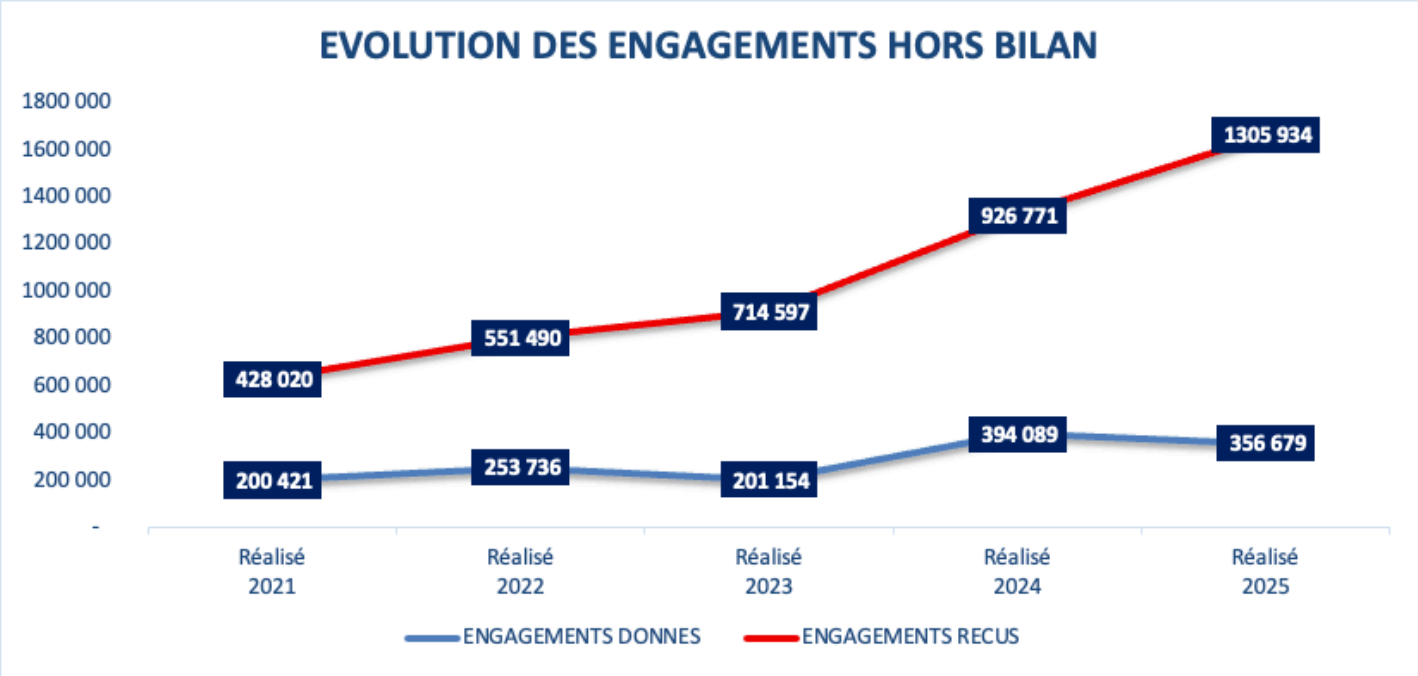

3.4. Éléments exceptionnels de la période

En 2024, la banque a racheté le portefeuille retail de Standard Chartered Bank Côte d'Ivoire, donnant lieu à une intégration en septembre 2024 de 22 000 clients dans la base clientèle de CBI CI, ainsi que des dépôts de 27 milliards FCFA. Cette acquisition a également permis d'accélérer le développement du Digital au sein de la filiale.

3.5. Ratios réglementaires (solvabilité, liquidité, division des risques, transformation)

Indicateurs (montants en millions FCFA)	Niveau à respecter	Niveau observé 2021	Niveau observé 2022	Niveau observé 2023	Niveau observé 2024	Niveau observé 2025
A.Normes de solvabilité	**01**	*02*	*02*	*02*	*02*	*02*
Ratio de fonds propres CET 1 (%)	**>=7,5%**	**13,36%**	**16,92%**	**20,88%**	**22,53%**	**15,01%**
Ratio de fonds propres de base T1 (%)	**>=8,5%**	**13,36%**	**16,92%**	**20,88%**	**22,53%**	**15,01%**
Ratio de solvabilité total (%)	**>=11,5%**	**13,36%**	**16,92%**	**20,88%**	**22,53%**	**15,01%**
B.Norme de division des risques						
Norme de division des risques	**<=25%**	**30,74%**	**23,40%**	**21,75%**	**20,26%**	**24,86%**
C.Ratio de levier						
Ratio de levier	**>=3%**	**4,79%**	**7,27%**	**9,05%**	**128,44%**	**6,64%**
D.Autres normes prudentielles						
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	**<=25%**	**0,15%**	**0,15%**	**0,15%**	**0,15%**	**0,15%**
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	**<=15%**	**0,03%**	**0,02%**	**0,02%**	**0,02%**	**0,02%**
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	**<=60%**	**0,03%**	**0,02%**	**0,02%**	**0,02%**	**0,02%**
Limite sur les immobilisations hors exploitation	**<=15%**	**4,06%**	**1,04%**	**4,50%**	**5,12%**	**12,49%**
Limite sur le total des immobilisations et des participations	**<=100%**	**36,53%**	**32,13%**	**30,42%**	**29,45%**	**35,74%**
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	**<=20%**	**13,07%**	**8,68%**	**9,02%**	**9,87%**	**16,23%**
Coefficient de liquidité		**121**	**111**	**121**	**113**	**145**

Tous les ratios sont conformes aux normes exigées par le régulateur sur la période 2021–2025 avec des marges conséquentes permettant de supporter d'éventuels chocs.

PARTIE 4
PERSPECTIVES DE CORIS BANK INTERNATIONAL COTE D'IVOIRE

Les perspectives de Coris Bank International Côte d'Ivoire s'inscrivent dans le cadre du **Plan Stratégique 2026-2030**.

4.1. Principales orientations stratégiques

La stratégie de CBI CI demeure guidée par sa vision : « **Être la banque de référence, leader dans les offres bancaires et dans l'innovation** ». Elle vise à conforter le positionnement de la Banque sur le marché ivoirien tout en assurant une croissance maîtrisée, rentable et compatible avec les exigences prudentielles.

Le Plan stratégique 2026-2030 est structuré autour de cinq axes :

- l'optimisation du capital humain et la transformation de l'organisation ;
- le renforcement de la gestion holistique des risques ;
- l'innovation commerciale et l'amélioration de la satisfaction client ;
- le renforcement des performances économiques et opérationnelles ;
- et l'engagement dans la transformation durable.

Ces orientations se traduisent notamment par l'accélération de la digitalisation, l'extension du réseau, la diversification des produits et du portefeuille clientèle, l'amélioration de la qualité du portefeuille de crédits, la maîtrise des charges, la diversification des revenus et l'intégration progressive des critères ESG dans les activités de la Banque.

Les cibles stratégiques prévoient notamment une croissance du PNB d'au moins 10%, des emplois clientèle d'au moins 8%, des ressources clientèle d'au moins 9%, un coefficient d'exploitation inférieur ou égal à 45%, un ROE supérieur ou égal à 20%, un ROA supérieur ou égal à 2% et le respect intégral des ratios prudentiels.

4.2. Principales hypothèses du business plan

Le scénario central repose notamment sur la continuité d'activité, la stabilité économique, une normalisation progressive de la situation sécuritaire régionale, la poursuite d'une croissance soutenue de l'économie ivoirienne, une baisse progressive de l'inflation et une évolution modérée du taux de bancarisation.

Au niveau interne, le Plan prévoit notamment le maintien du renforcement des fonds propres, la maîtrise des risques, l'extension du réseau, le déploiement des offres digitales, le développement de nouvelles sources de commissions, l'équipement accéléré des clients en produits afin d'améliorer le niveau des commissions, l'amélioration du rendement moyen des crédits afin de compenser l'évolution du coût des ressources.

Le fonds de commerce devrait également progresser significativement : le nombre de clients passerait de 140 190 à fin 2025 à 237 805 en 2030, tandis que le réseau serait porté de 26 à 49 agences.

4.3. Compte de résultat prévisionnel sur la période

4.3.1. Évolution du PNB

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Marge d'intérêts globale	*40 561*	*51 581*	*55 901*	*59 984*	*66 250*	*70 505*	*8,13%*
Marge sur commissions	*12 911*	*19 234*	*23 181*	*27 533*	*30 903*	*35 243*	*16,35%*
Autres produits & charges bancaires	*2 324*	*555*	*590*	*655*	*795*	*921*	*13,48%*
PRODUIT NET BANCAIRE	**55 795**	**71 370**	**79 671**	**88 171**	**97 947**	**106 668**	**10,57%**

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Marge d'intérêts globale	*40 561*	*51 581*	*55 901*	*59 984*	*66 250*	*70 505*	*8,13%*
Marge sur commissions	*12 911*	*19 234*	*23 181*	*27 533*	*30 903*	*35 243*	*16,35%*
Autres produits & charges bancaires	*2 324*	*555*	*590*	*655*	*795*	*921*	*13,48%*
PRODUIT NET BANCAIRE	*55 795*	*71 370*	*79 671*	*88 171*	*97 947*	*106 668*	*10,57%*
PRODUIT NET BANCAIRE	**55 795**	**71 370**	**79 671**	**88 171**	**97 947**	**106 668**	**10,57%**

Le PNB devrait ainsi progresser de 71 370 millions FCFA en 2026 à 106 668 millions FCFA en 2030, soit un TCAM de 10,6% en lien avec l'évolution des emplois (clientèle et trésorerie), l'amélioration de l'équipement des clients en produits digitaux et cash management et élargissement de la gamme de produits et services proposés.

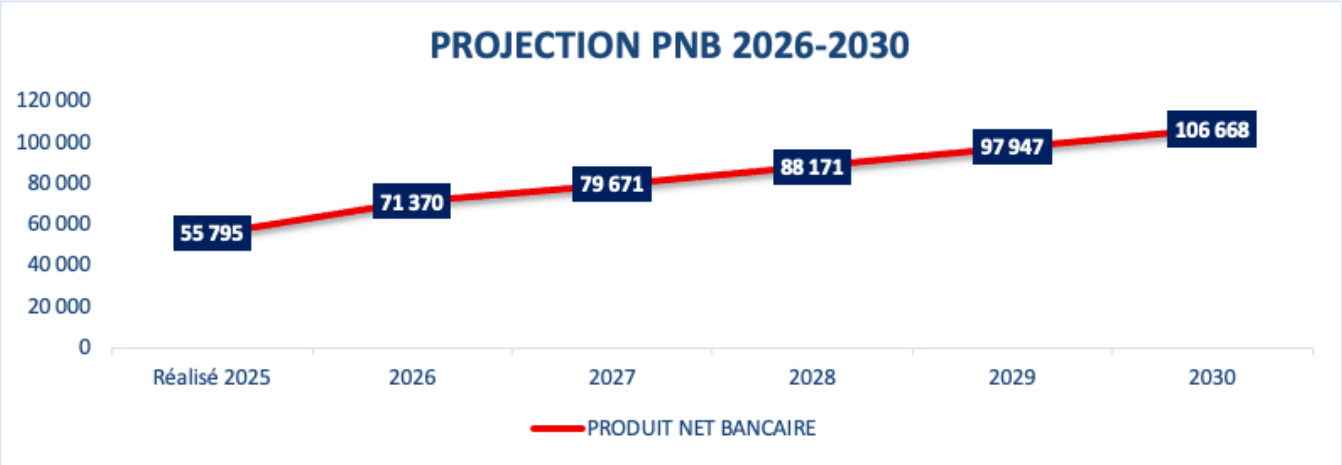

Cette progression reposerait à la fois sur l'accroissement de la marge d'intérêts et sur une croissance plus rapide des commissions. La part des commissions dans le PNB passerait ainsi de 26,9% en 2026 à 33,0% en 2030, renforçant la diversification des sources de revenus et la génération de PNB moins exposé aux risques divers dont le risque de crédit.

4.3.2. Évolution des charges d'exploitation, RBE et coefficient d'exploitation

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
PRODUIT NET BANCAIRE	*55 795*	*71 370*	*79 671*	*88 171*	*97 947*	*106 668*	*10,57%*
Charges de personnel	*-9 417*	*-11 276*	*-13 106*	*-15 061*	*-17 574*	*-19 156*	*14,17%*
Autres charges d'exploitation	*-11 939*	*-12 944*	*-14 574*	*-16 003*	*-17 392*	*-18 957*	*10,01%*
Dotation aux amortissements	*-1 972*	*-2 208*	*-2 529*	*-2 731*	*-2 949*	*-3 185*	*9,60%*
Charges générales d'exploitation	**-23 328**	**-26 427**	**-30 208**	**-33 796**	**-37 915**	**-41 298**	**11,81%**
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**32 467**	**44 943**	**49 463**	**54 376**	**60 033**	**65 371**	**9,82%**
Coefficient d'exploitation	**41,81%**	**37,03%**	**37,92%**	**38,33%**	**38,71%**	**38,72%**	

Le développement du réseau, les investissements technologiques et l'augmentation des effectifs entraîneraient naturellement une progression des charges. Celles-ci resteraient néanmoins maîtrisées au regard de la croissance des revenus.

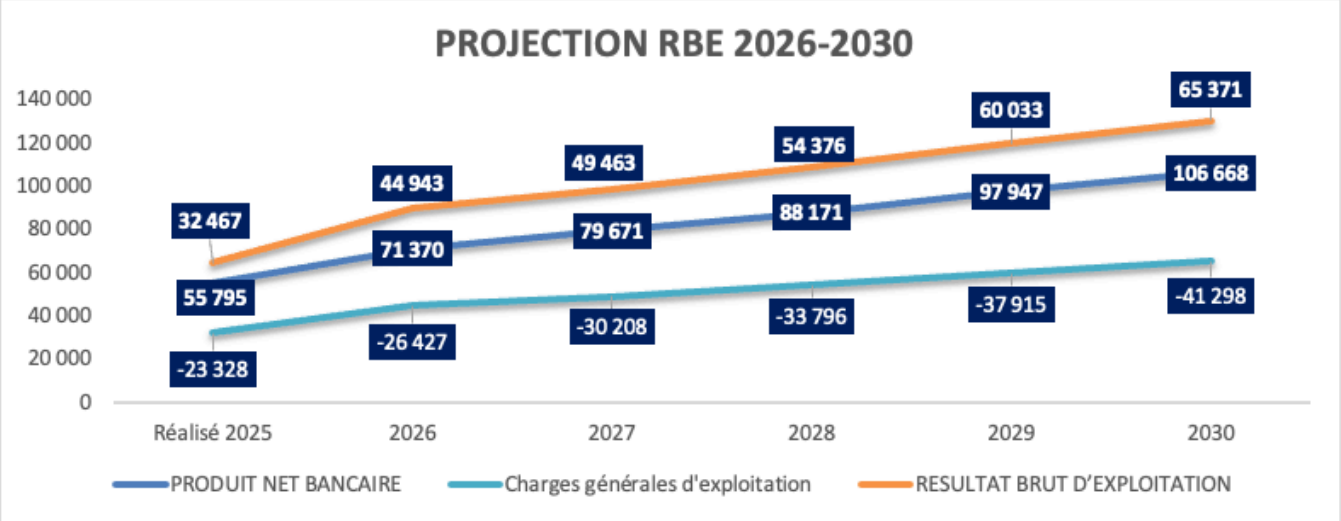

Le coefficient d'exploitation, après un niveau de 41,8% en 2025, serait ramené à 37,0% en 2026 et demeurerait durablement inférieur à 40% sur l'ensemble de la période.

4.3.3. Évolution du coût du risque

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
PRODUIT NET BANCAIRE	*55 795*	*71 370*	*79 671*	*88 171*	*97 947*	*106 668*	*10,57%*
Charges générales d'exploitation	*-23 328*	*-26 427*	*-30 208*	*-33 796*	*-37 915*	*-41 298*	*11,81%*
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	*32 467*	*44 943*	*49 463*	*54 376*	*60 033*	*65 371*	*9,82%*
Coût du risque	*-9 166*	*-6 478*	*-5 339*	*-6 364*	*-6 937*	*-6 737*	*0,98%*
Résultat avant impôt	**26 604**	**38 464**	**44 124**	**48 012**	**53 096**	**58 634**	**11,11%**

Le coût du risque, d'un niveau de 9 166 millions FCFA en 2025, serait ramené à 6 478 millions FCFA en 2026 et resterait globalement contenu jusqu'en 2030.

Cette trajectoire repose sur l'amélioration attendue de la qualité du portefeuille. Le taux brut de dégradation passerait de 6,8% en 2025 à 5,2% en 2026 puis autour de 5,0% à l'horizon 2030, tandis que le taux de couverture des créances en souffrance progresserait jusqu'à 96,2%.

4.3.4. Résultat net

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
PRODUIT NET BANCAIRE	*55 795*	*71 370*	*79 671*	*88 171*	*97 947*	*106 668*	*10,57%*
Charges générales d'exploitation	*-23 328*	*-26 427*	*-30 208*	*-33 796*	*-37 915*	*-41 298*	*11,81%*
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	*32 467*	*44 943*	*49 463*	*54 376*	*60 033*	*65 371*	*9,82%*
Cout du risque	*-9 166*	*-6 478*	*-5 339*	*-6 364*	*-6 937*	*-6 737*	*0,98%*
Résultat avant impôt	**26 604**	**38 464**	**44 124**	**48 012**	**53 096**	**58 634**	**11,11%**
Impôt sur les sociétés	**-2 097**	**-5 829**	**-6 411**	**-7 003**	**-7 997**	**-9 367**	**12,59%**
RESULTAT NET	**24 507**	**32 636**	**37 714**	**41 009**	**45 099**	**49 267**	**10,84%**

Le résultat net progresserait ainsi de **32 636 millions FCFA en 2026 à 49 267 millions FCFA en 2030**, soit un TCAM de **10,8%**.

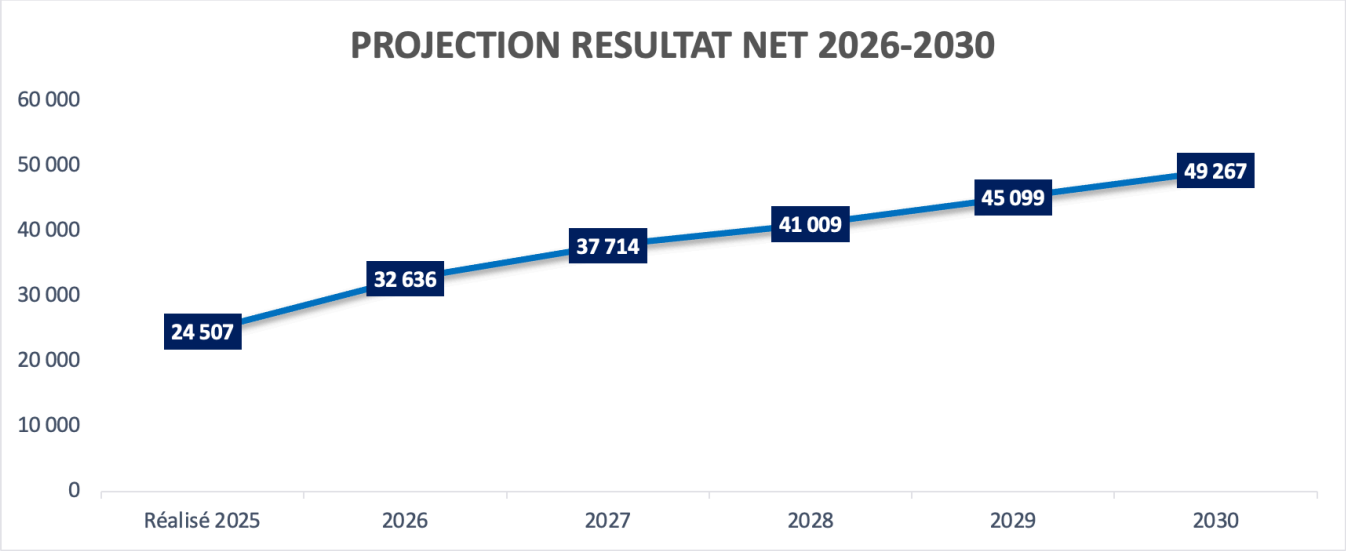

La rentabilité financière demeurerait élevée, avec un ROE compris entre 23,7% et 24,7% sur la période, tandis que le ROA progresserait jusqu'à 2,5%.

4.3.5. Dividendes prévisionnels

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
RESULTAT NET	**24 507**	**32 636**	**37 714**	**41 009**	**45 099**	**49 267**	**10,84%**
Dividendes	**12 254**	**21 213**	**24 514**	**26 656**	**29 315**	**32 023**	**10,84%**
Pay-out	**50,00%**	**65,00%**	**65,00%**	**65,00%**	**65,00%**	**65,00%**	

Le modèle financier prévoit ainsi une progression des dividendes distribués de **21 213 millions FCFA en 2026 à 32 023 millions FCFA en 2030**, soit un taux de distribution de 65% en moyenne.

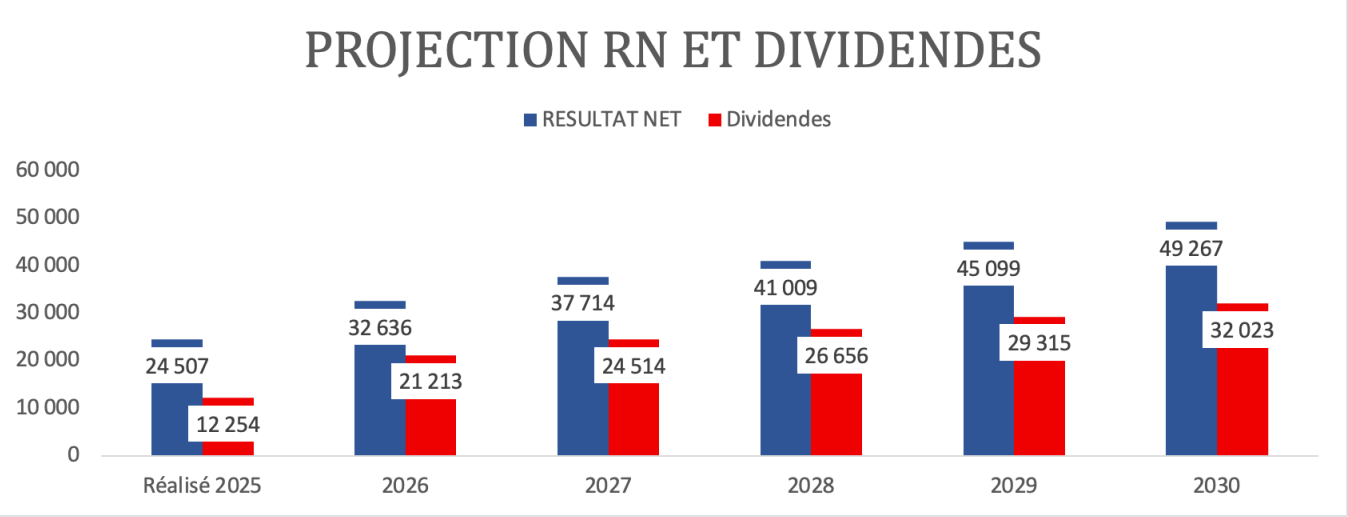

Ces montants restent naturellement soumis à la réalisation effective des résultats, aux besoins de fonds propres de la Banque, au respect des exigences prudentielles et à l'approbation des organes sociaux compétents.

4.4. Bilan et hors de bilan prévisionnel sur la période

4.4.1. Dépôts de la clientèle

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Dépôts à vue	*460 207*	*554 930*	*593 775*	*640 762*	*695 762*	*730 762*	*7,12%*
Dépôts à terme	*339 299*	*389 041*	*404 041*	*434 744*	*454 889*	*480 489*	*5,42%*
Epargne	*118 180*	*126 048*	*158 608*	*182 168*	*201 120*	*221 774*	*15,17%*
Autres dépôts	*82 183*	*96 093*	*109 988*	*128 748*	*149 194*	*175 673*	*16,28%*
TOTAL DEPOTS DE LA CLIENTELE	**999 869**	**1 166 113**	**1 266 413**	**1 386 422**	**1 500 965**	**1 608 698**	**8,38%**

Avec le développement du réseau, le déploiement des produits de cash management et le renforcement de la stratégie de chaine de valeur, le Business Plan prévoit ainsi que les ressources clientèle franchissent **1 500 965 millions** FCFA en 2029 pour atteindre **1 608 698 millions FCFA en 2030**. Cette performance passera également par l'acquisition d'une clientèle institutionnelle et de projets plus importante et diversifiée, par la mise en place d'une grille tarifaire compétitive et l'intensification de campagnes de mobilisation de l'épargne. Les dépôts clientèles sont portées par les dépôts à vue, les dépôts à terme mais également l'épargne qui affiche une croissance de 13% sur la période.

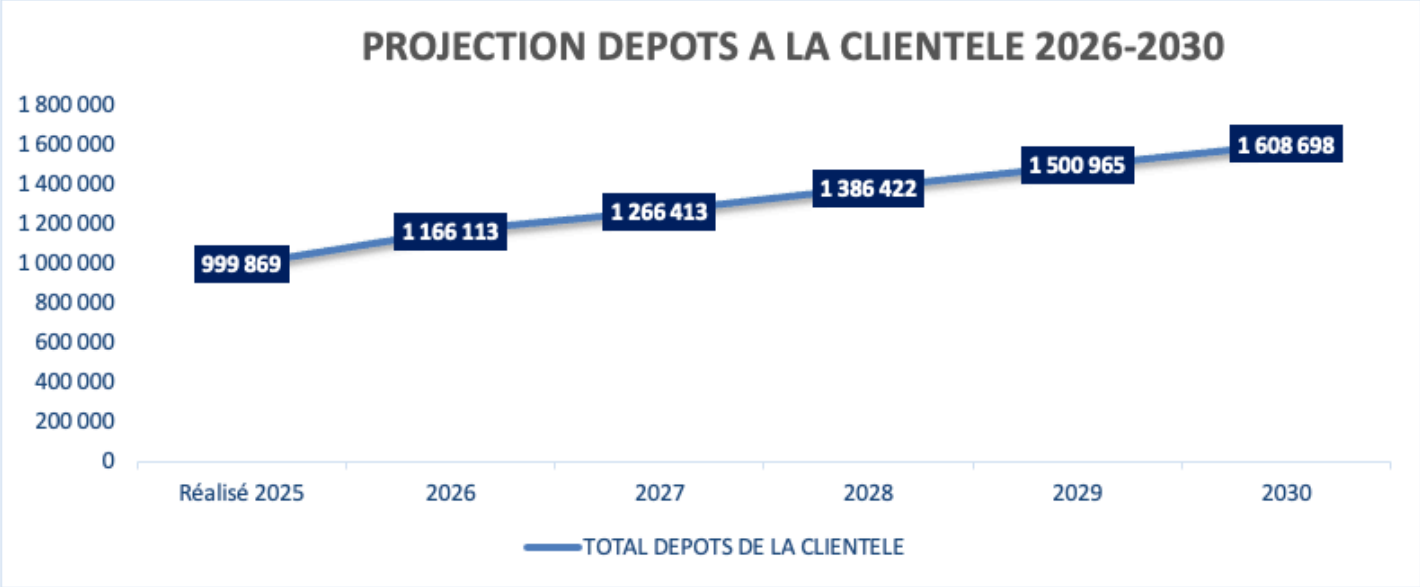

4.4.2. Crédits à la clientèle

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Credits à court terme	*331 878*	*478 536*	*511 260*	*554 496*	*603 668*	*670 234*	*8,79%*
Crédits bail	*183*	*744*	*1 494*	*1 719*	*2 919*	*3 269*	*44,75%*
Crédits à moyen terme	*223 230*	*323 009*	*368 230*	*396 002*	*426 656*	*447 306*	*8,48%*
Crédits à long terme	*285*	*1 000*	*1 500*	*2 185*	*2 685*	*3 185*	*33,59%*
Créances en souffrance brutes	*40 128*	*43 667*	*46 988*	*50 311*	*54 274*	*59 623*	*8,10%*
TOTAL CREDITS BRUTS	**595 703**	**846 955**	**929 472**	**1 004 714**	**1 090 203**	**1 183 618**	**8,73%**
Dépréciations	*-28 606*	*-32 672*	*-38 157*	*-44 644*	*-51 009*	*-57 379*	*15,12%*
TOTAL CREDITS NETS	**567 097**	**814 283**	**891 315**	**960 070**	**1 039 194**	**1 126 239**	**8,45%**

NPL Brut	*6,74%*	*5,16%*	*5,06%*	*5,01%*	*4,98%*
NPL Net	*2,03%*	*1,35%*	*0,99%*	*0,59%*	*0,31%*

Les crédits nets devraient franchir le seuil de **1 039 194 millions FCFA** dès 2029 pour atteindre 1 **126 239 millions FCFA** en 2030 marqués par une bonne progression des crédits à court terme et à moyen terme en phase avec les ambitions de financements de l'économie ivoirienne notamment le financement des projets liés à l'agriculture et aux énergies renouvelables et l'Intégration des critères ESG dans les décisions d'investissement. Le développement des financements structurés (inter-filiales CBI) et souverains et l'organisation des campagnes de prêts aux particuliers seront également des atouts stratégiques nécessaires dans la mise en œuvre de notre Business plan.

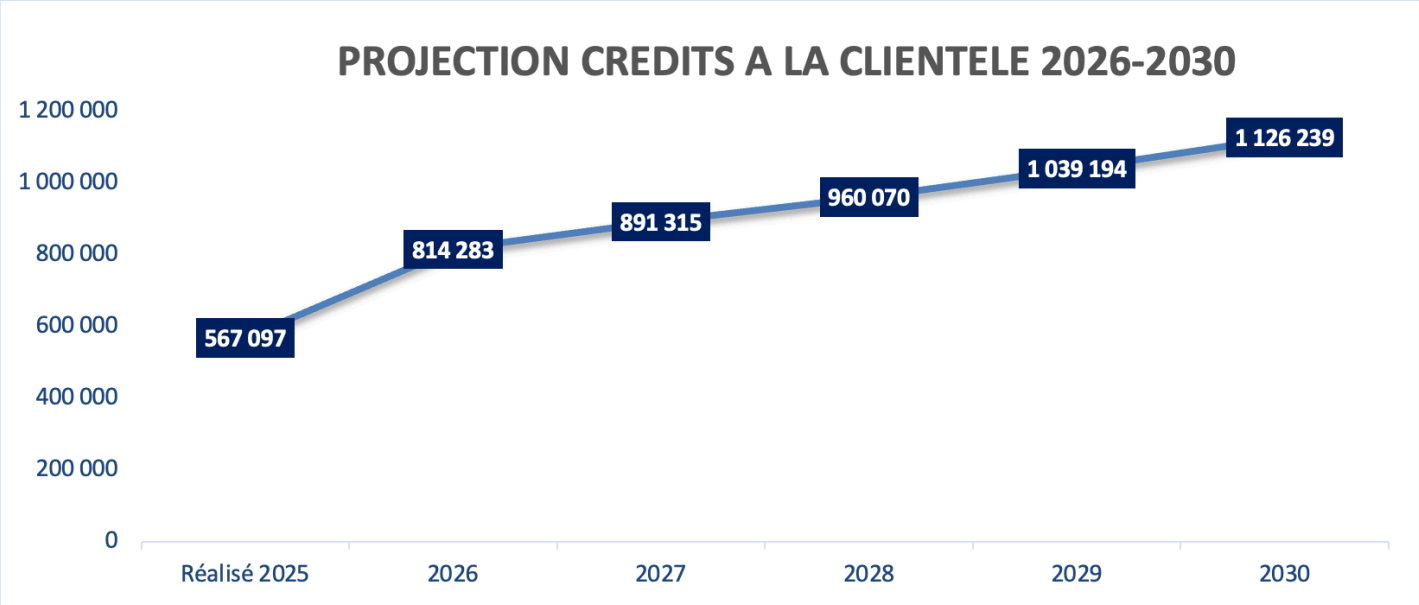

4.4.3. Dettes interbancaires et assimilées

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Banques comptes courants	*86 370*	*43 225*	*41 384*	*28 478*	*10 108*	*14 209*	*-24,28%*
Dépôts à terme	*502*	*530*	*530*	*530*	*530*	*530*	*0,00%*
Emprunts adjudication	*65 000*	*67 000*	*81 588*	*79 028*	*80 370*	*81 716*	*5,09%*
Emprunts interbancaires	*20 657*	*43 210*	*8 171*	*7 111*	*5 024*	*4 474*	*-43,27%*
Autres Emprunts	*7 381*	*48 871*	*50 311*	*53 153*	*51 785*	*48 996*	*0,06%*
TOTAL DETTES INTERBANCAIRES	**179 910**	**202 836**	**181 984**	**168 300**	**147 817**	**149 925**	**-7,28%**

Cette trajectoire traduit une réduction progressive du recours global aux ressources interbancaires notamment en diminuant les lignes et les contreparties aussi bien pour les placements que pour les emprunts tout en tenant compte de la gestion du risque mais aussi en réduisant notre encours au refinancement ainsi que les emprunts interbancaires afin d'optimiser les charges d'intérêts et accompagner progressivement la croissance des ressources clientèle.

4.4.4. Portefeuille de titres

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Titres de placement	**454 879**	**429 225**	**447 545**	**469 165**	**477 165**	**488 665**	**3,30%**
Total Bilan	**1 323 065**	**1 511 633**	**1 620 741**	**1 746 690**	**1 866 260**	**1 999 591**	**7,24%**
Part des titres dans le total bilan	**34,38%**	**28,39%**	**27,61%**	**26,86%**	**25,57%**	**24,44%**	

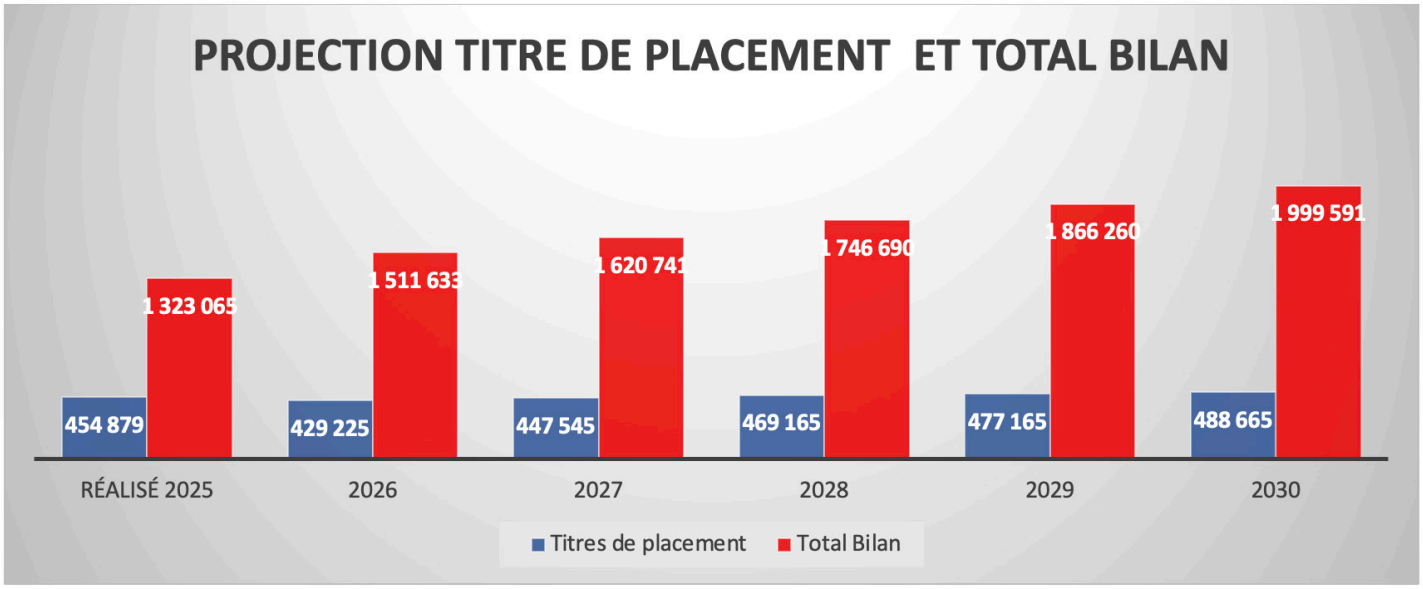

Le portefeuille de titres progresserait faiblement (3,3%) en valeur absolue, et sa proportion dans le total du bilan diminuerait progressivement du fait de la croissance plus rapide des emplois clientèle.

4.4.5. Trésorerie actif

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Caisse	*13 939*	*15 247*	*16 147*	*19 797*	*16 237*	*16 991*	*2,74%*
Banque Centrale	*109 623*	*79 792*	*77 492*	*82 052*	*69 309*	*59 169*	*-7,20%*
Banques comptes courants	*78 519*	*81 014*	*84 251*	*74 901*	*88 401*	*103 465*	*6,31%*
Prêts interbancaires	*33 677*	*43 870*	*56 354*	*74 207*	*110 788*	*145 925*	*35,05%*
TOTAL TRESORERIE ACTIF	**235 758**	**219 923**	**234 244**	**250 957**	**284 735**	**325 550**	**10,30%**

Les emplois de trésorerie devraient ainsi progresser à un TCAM de 5,8%, avec une modification significative de leur structure au profit notamment des prêts interbancaires.

4.4.6. Fonds propres

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Capital	*20 400*	*20 400*	*20 400*	*20 400*	*20 400*	*20 400*	*0,00%*
Primes d'émission	*520*	*520*	*520*	*520*	*520*	*520*	*0%*
Réserves	*23 831*	*27 507*	*32 402*	*38 059*	*44 211*	*50 976*	*16,68%*
Report à nouveau	*46 716*	*55 294*	*61 821*	*69 364*	*77 566*	*86 585*	*11,86%*
Résultat	*24 507*	*32 636*	*37 714*	*41 009*	*45 099*	*49 267*	*10,84%*
CAPITAUX PROPRES	**115 974**	**136 357**	**152 857**	**169 352**	**187 796**	**207 748**	**11,10%**

Les capitaux propres seraient ainsi portés de 136 357 millions FCFA en 2026 à 207 748 millions FCFA à fin 2030, essentiellement grâce à la génération interne de résultats et à leur mise en réserve partielle.

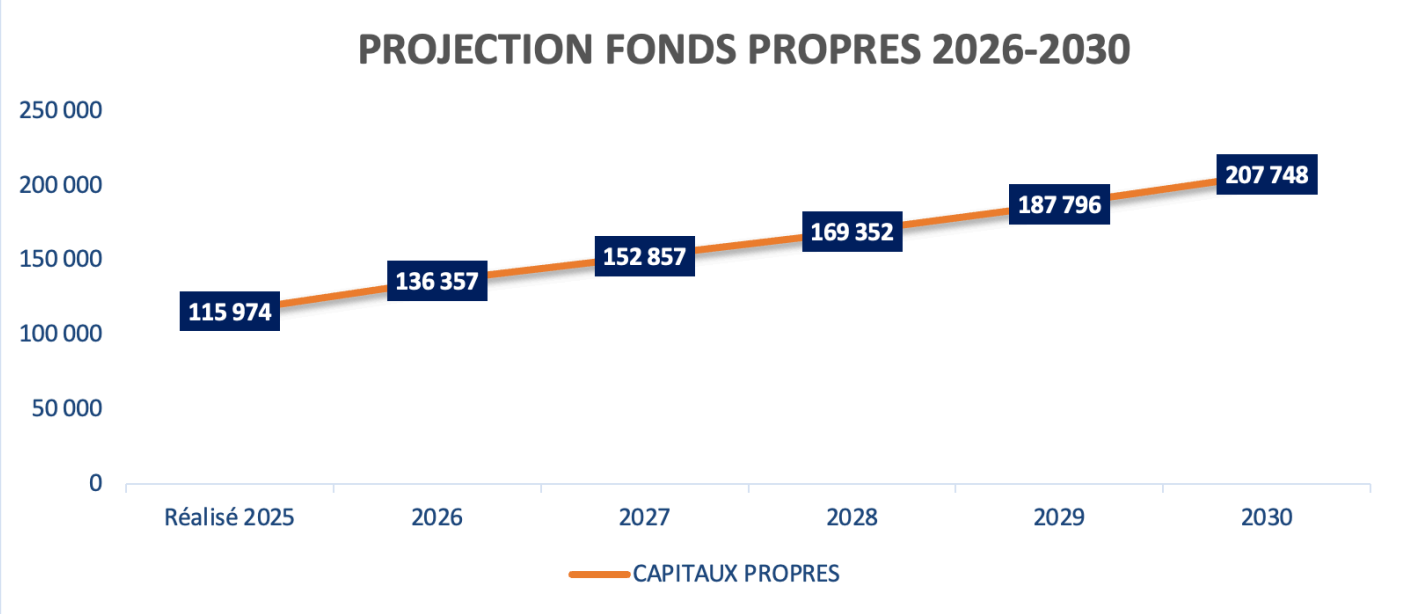

4.5. Engagements hors bilan

		Projections					
Indicateurs (millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Crédits documentaires	*100 869*	*169 259*	*218 380*	*238 035*	*283 261*	*301 673*	*15,54%*
Cautions	*145 443*	*173 687*	*204 914*	*225 405*	*238 929*	*255 655*	*10,15%*
Avals de traites	*38 102*	*62 116*	*83 379*	*92 551*	*104 582*	*113 995*	*16,39%*
Engagements douteux	*42*	*42*	*50*	*40*	*45*	*40*	*-1,39%*
TOTAL ENGAGEMENTS HORS BILAN	**284 457**	**405 104**	**506 723**	**556 031**	**626 818**	**671 363**	**13,46%**

Le hors bilan constitue ainsi l'un des postes de croissance les plus dynamiques du Plan, avec un TCAM de **13,5%**. Cette progression passera par la diversification du portefeuille avec l'enrôlement de clients consommateurs du hors bilan ainsi que la création d'un desk caution afin d'optimiser au maximum les opérations hors bilan (cautions, avals, etc.) et la captation des opportunités sur les marchés publics afin d'équiper les prestataires en lettres de crédit.

Son développement devrait contribuer à l'accroissement des commissions et au renforcement de l'activité de Trade Finance.

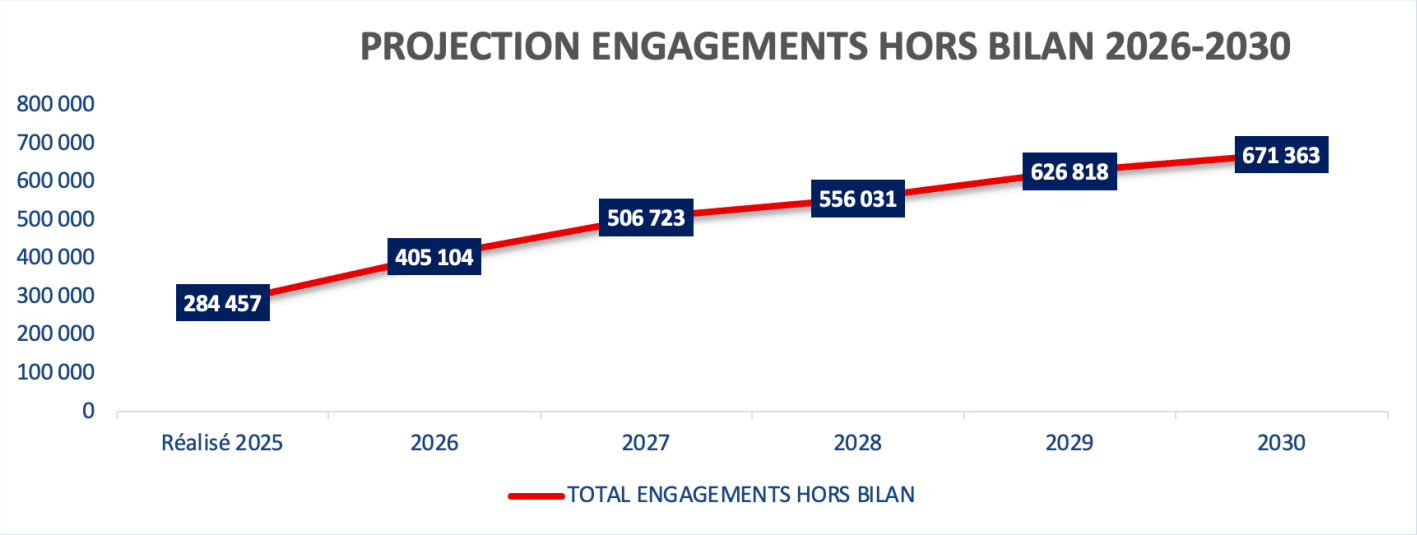

4.6. Ratios prudentiels prévisionnels

		Projections					
Indicateurs (montants en millions FCFA)	**Réalisé 2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**TCAM**
Fonds Propres Effectifs	**102 497**	**136 357**	**152 857**	**169 352**	**187 796**	**207 748**	**11,10%**
Payout	**12 254**	**21 213**	**24 514**	**26 656**	**29 315**	**32 023**	**10,84%**
Imm incorporelles		**1 438**	**1 740**	**1 880**	**2 256**	**2 639**	
Fonds Propres Effectifs T1	*102 497*	*113 705*	*126 603*	*140 817*	*156 226*	*173 085*	*11,08%*
sBilan	*1 319 139*	*1 511 633*	*1 620 741*	*1 746 690*	*1 866 260*	*1 999 591*	*7,24%*
Hors bilan	*275 533*	*405 104*	*506 723*	*556 031*	*626 818*	*671 363*	*13,46%*
APR Risque de Crédit	**597 543**	**805 030**	**893 535**	**967 143**	**1 047 093**	**1 121 801**	**8,65%**
APR Risque de Marché	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	
APR Risque Opérationnel	*85 217*	*105 744*	*129 273*	*149 508*	*166 119*	*182 992*	***14,70%***
Total APR	*682 759*	*910 774*	*1 022 808*	*1 116 651*	*1 213 212*	*1 304 793*	***9,40%***
Ratio de Solvabilité	**15,01%**	**12,48%**	**12,38%**	**12,61%**	**12,88%**	**13,27%**	***1,53%***
Ratio de levier	**6,89%**	**6,31%**	**6,33%**	**6,51%**	**6,69%**	**6,93%**	**2,38%**
Normes de division des risques	**23,59%**	**22,78%**	**22,35%**	**23,63%**	**22,40%**	**21,85%**	***-1,03%***

La trajectoire fait apparaître une **pression initiale sur le ratio de solvabilité**, qui ressortirait à 12,48% en 2026 puis à 12,38% en 2027, avant de remonter progressivement à 13,27% en 2030.

Cette évolution résulte de la forte croissance des actifs pondérés, qui passeraient de **910 774 millions FCFA en 2026 à 1 304 793 millions FCFA en 2030**, soit un TCAM de 9,4%, partiellement compensée par une progression plus rapide des fonds propres.

Au regard de son positionnement actuel sur le marché bancaire ivoirien, de la dynamique de croissance enregistrée au cours des dernières années et des perspectives favorables de l'économie nationale, CBI Côte d'Ivoire dispose de fondamentaux solides pour soutenir la trajectoire projetée dans son Business Plan 2026-2030.

La Banque aborde cette nouvelle phase de développement à partir d'une base déjà significative, avec notamment un total bilan de 1 323 milliards FCFA à fin 2025, près de 1 000 milliards FCFA de ressources clientèle, un portefeuille de plus de 140 000 clients et une présence désormais établie parmi les principaux acteurs du marché bancaire ivoirien. Son positionnement dans le top 10 ainsi que la progression régulière de son fonds de commerce, constituent des points d'appui importants pour la poursuite de sa croissance.

Les projections retenues sont par ailleurs cohérentes avec les leviers de développement identifiés dans le Plan stratégique : extension du réseau, accélération de la digitalisation, diversification des offres, développement des commissions et du hors bilan, renforcement de la collecte, croissance des financements aux entreprises et PME/PMI, amélioration de l'efficience opérationnelle et maîtrise renforcée des risques.

Cette trajectoire bénéficie également de l'accompagnement du Groupe Coris et des potentialités structurelles du marché ivoirien, caractérisé par une croissance économique soutenue, des besoins importants de financement dans les infrastructures, l'énergie, l'industrie, l'agro-industrie et les services, ainsi que par des marges encore significatives en matière de bancarisation, d'inclusion financière et de digitalisation des usages.

Enfin, la capacité de CBI CI à accompagner cette croissance repose sur un dispositif prudentiel intégré au Business Plan, avec un renforcement progressif des fonds propres, une amélioration continue de la qualité du portefeuille, un taux de couverture croissant des créances en souffrance et le maintien projeté de la conformité aux exigences réglementaires.

PARTIE 5
APPRECIATION DU PRIX DE L'OFFRE

5.1. Contexte

La mission de valorisation a été conduite par Adenka Consulting, cabinet panafricain d'audit et de conseil reconnu pour son accompagnement des gouvernements, des entités publiques et des entreprises privées dans leurs problématiques stratégiques, financières et opérationnelles. Cette évaluation répond à trois objectifs majeurs :

- déterminer une fourchette de valorisation robuste pour Coris Bank International CI ;
- établir un pricing dans la perspective d'une introduction en bourse ;
- fournir une attestation de valorisation attestant du caractère juste et équitable des valorisations implémentées.

5.2. Méthodes de valorisation utilisées

Les travaux de valorisation réalisés par Adenka Consulting ont permis d'estimer la valeur des fonds propres de Coris Bank International Côte d'Ivoire dans une fourchette de 217 à 412 milliards de FCFA. La participation de 20% du capital, objet de la présente cession, est ainsi valorisée entre 43 et 82 milliards de FCFA.

La démarche mise en œuvre a consisté à croiser les résultats obtenus à partir des différentes méthodes retenues, afin de limiter les biais liés à l'utilisation d'une méthode unique et de parvenir à une estimation conforme aux standards internationaux d'évaluation, applicables tant aux établissements financiers qu'aux entreprises non financières.

Pour ces travaux de valorisation quatre méthodes ont été implémentées :

- Comparables boursiers (Méthode relative)
- Comparables transactionnels (Méthode relative)
- Excès des fonds propres (Méthode intrinsèque)
- Actualisation des dividendes- DDM (Méthode intrinsèque)

5.2.1. Méthode des comparables boursiers

La méthode des comparables boursiers consiste à déterminer la valeur des capitaux propres de la Banque en référence aux niveaux de valorisation observés sur un échantillon de banques cotées comparables. Cette approche repose principalement sur l'analyse des multiples boursiers tels que le P/B et le P/E, appliqués aux agrégats financiers pertinents de la Banque afin d'en déduire une valeur de marché indicative de ses fonds propres.

Les sociétés comparables ont été sélectionnées à l'issue d'une analyse multicritères visant à identifier les établissements présentant les caractéristiques les plus proches de celles de Coris Bank International Côte d'Ivoire.

La sélection des banques comparables repose sur une approche de scoring multicritères intégrant des indicateurs financiers, opérationnels et de marché. Un seuil minimum de similitude de **70%** a été retenu pour l'inclusion dans l'échantillon, permettant ainsi de constituer un panel composé d'établissements présentant des caractéristiques fortement comparables à celles de Coris Bank International Côte d'Ivoire et se rapprochant au mieux du concept de « **pure players** » en matière de valorisation relative.

Famille	Critère	Poids	Justification
Zone géographique	Pays	20 %	Cadre réglementaire, macroéconomique et concurrentiel identique
	Région (UEMOA)	10 %	Dynamiques économiques communes ; poids réduit pour éviter la redondance avec le critère pays
Taille	Total bilan 2025	25 %	Déterminant du modèle économique, de la capacité bénéficiaire et du profil de risque
Rentabilité et performance	ROE	15 %	Indicateur central de création de valeur pour l'actionnaire
	TCAM PNB	10 %	Dynamique commerciale
	TCAM résultat net	10 %	Conversion de la croissance en résultat
	Coefficient d'exploitation	10 %	Efficience opérationnelle
Total		**100 %**	

Les banques retenues évoluent par ailleurs dans un environnement économique, réglementaire et concurrentiel similaire à celui de CBI CI, ce qui renforce la pertinence de leur utilisation dans le cadre de l'approche par les comparables boursiers. Elles constituent ainsi un échantillon de référence cohérent pour apprécier les niveaux de valorisation observés sur le marché et en déduire une estimation de la valeur des fonds propres de la Banque.

A l'issue de ces travaux préliminaires et des critères énoncés plus haut trois banques ont été retenues notamment, la Société Ivoirienne de Banque (SIB), Bank Of Africa CI et BICICI, qui ont respectivement eu des scores de similitude de 77%, 76% et 71%.

Banque comparable	Score	PER	PBR
Bank of Africa Côte d'Ivoire	76 %	8,1x	2,3x
BICICI	71 %	8,9x	2,7x
Société Ivoirienne de Banque	77 %	10,3x	2,8x
Médiane retenue		**8,9x**	**2,7x**

Les multiples de valorisation (P/E et P/B) de ces banques ont été calculés en rapportant leur capitalisation boursière au 31 décembre 2025 à leurs dernières données financières disponibles au 31 décembre 2025.

Banques Comparables	P/E au 31/12/2025	P/B au 31/12/2025	Capitalisation au 31/12/2025
BANK OF AFRICA CI	8,08x	2,26x	287 200
BICICI	8,87x	2,69x	324 083
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	10,34x	2,81x	575 000

**Montant en millions de FCFA*

Afin de garantir la robustesse de l'analyse, les multiples de valorisation retenus correspondent à la médiane des multiples observés au sein du panel de banques comparables. Cette mesure statistique permet d'atténuer l'impact des valeurs aberrantes et des écarts de valorisation spécifiques à certains établissements, tout en reflétant de manière plus fidèle le niveau de valorisation central observé sur le marché.

- Valorisation via le P/E

Méthode	Resultat Net 31/12/2025	Multiple retenu	Valorisation de 100% de capitaux propres	Quote-part de 20% des actions
P/E	24 507	8,87x	217 498	43 500

**Montant en millions de FCFA*

- Valorisation via le P/B

Méthode	Fonds propres au 31/12/2025	Multiple retenu	Valorisation de 100% de capitaux propres	Quote-part de 20% des actions
P/B	115 974	2,69x	311 730	62 346

**Montant en millions de FCFA*

La synthèse des deux approches retenues, soit le Price-to-Earnings Ratio (P/E) et le Price-to-Book Ratio (P/B), permet d'établir, par simple moyenne arithmétique, une valorisation centrale de la méthode des comparables boursiers comme suit :

	Montants
Valorisation des fonds propres de 100% des fonds propres	264 614
Quote-part de 20% des actions	52 923

**Montant en millions de FCFA*

La valeur des fonds propres de Coris Bank International Côte d'Ivoire en utilisant la méthode des comparables cotés s'établit à **264 milliards de FCFA pour 100%** des actions et **53 milliards FCFA pour 20% des actions.**

5.2.2. Méthode des comparables transactionnels

La méthode des comparables transactionnels consiste à valoriser la Banque à partir des multiples implicites observés dans des transactions récentes réalisées sur des établissements comparables. Elle permet d'apprécier la valeur de la Banque au regard des conditions de marché effectivement constatées lors d'opérations d'acquisition ou de prise de participation dans le secteur bancaire.

La sélection des transactions comparables repose sur une analyse multicritère intégrant notamment la récence de l'opération, sa nature et la proximité géographique des établissements concernés. Sur cette base, les introductions en bourse de la BIIC et de Bridge Bank ont été retenues comme transactions de référence pour l'application de la méthode des comparables transactionnels. Leurs principales caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Banques	Date de la transaction	Pays	Région	Nature de l'operation	P/E	P/B
BIIC	2025	Bénin	UEMOA	IPO	11,07x	3,17x
BRIDGE BANK	2026	Côte d'Ivoire	UEMOA	IPO	12,40x	3,21x

**Montant en millions de FCFA*

- **Valorisation via le P/E**

Méthode	Resultat Net 31/12/2025	Multiple retenu	Valorisation de 100% de capitaux propres	Quote-part de 20% des actions
P/E	24 507	11,75x	288 072	57 614

- **Valorisation via le P/B**

Méthode	Fonds propres au 31/12/2025	Multiple retenu	Valorisation de 100% de capitaux propres	Quote-part de 20% des actions
P/B	115 974	3,19x	370 130	74 026

**Montant en millions de FCFA*

La synthèse des deux approches retenues, soit le Price-to-Earnings Ratio (P/E) et le Price-to-Book Ratio (P/B), permet d'établir, par simple moyenne arithmétique, une valorisation centrale de la méthode des comparables boursiers comme suit :

	Montants
Valorisation des fonds propres de 100% des fonds propres	329 101
Quote-part de 20% des actions	65 820

**Montant en millions de FCFA*

La valeur des fonds propres de Coris Bank International Côte d'Ivoire en utilisant la méthode des comparables transactionnel s'établit à **329 milliards FCFA pour 100%** des actions et **65 milliards FCFA** pour 20% des actions.

5.2.3. Méthode des dividendes actualisés (DDM)

La méthode DDM (Dividend Discount Model) valorise la Banque sur la base de sa capacité à générer et à distribuer des dividendes futurs à ses actionnaires. La valeur des fonds propres correspond à la somme actualisée des dividendes futurs attendus.

i. **Coût des capitaux propres**

Le coût des capitaux propres correspond au taux de rendement exigé par les actionnaires en contrepartie du risque qu'ils supportent en investissant dans la Banque. Il représente le coût d'opportunité des fonds apportés par les investisseurs et reflète la rémunération attendue compte tenu du niveau de risque associé à l'activité et aux perspectives de l'établissement.

Dans le cadre de la présente évaluation, le coût des capitaux propres est estimé selon la méthode du Modèle d'Évaluation des Actifs Financiers (MEDAF), qui relie le rendement attendu par les actionnaires au niveau de risque systématique de la Banque à travers la formule suivante :

$Kfp = Rf + \beta \times Pr + Pp$

Où

- Rf représente le taux sans risque ;
- β représente le coefficient bêta mesurant la sensibilité du titre aux variations du marché ;
- Pr représente la prime de risque de marché ;
- Pp représente la prime de risque pays.

Dans le cadre de l'implémentation de la méthode d'actualisation des dividendes (DDM), les paramètres conduisant au Coût des capitaux :

Paramètres	Valeur retenue
Taux sans risque	6,00%
Prime de risque du marché	1,79%
Beta	0,80
Prime de risque pays	3,90%
Coût moyen pondéré du capital	11,33%

Le coût des fonds propres ressort ainsi à :
CFP = 6,00% + (0,80 × 1,79%) + 3,90%
CFP = **11,33%**
Les sections suivantes détaillent les hypothèses, les sources de données et les méthodologies utilisées pour déterminer chacun des paramètres composant le coût des capitaux propres.

a. **Taux sans risques (Rf)**

Le taux sans risque retenu dans le cadre de l'évaluation correspond au Taux faciale des obligations souveraines de l'Etat de Côte d'Ivoire, plus précisément l'obligation TPCI 2025-2032 extrait de la BRVM.

b. **β (béta)**

Coris Bank International Côte d'Ivoire n'étant pas une société cotée, il n'est pas possible d'estimer directement son coefficient bêta selon la méthode classique consistant à mesurer, par régression statistique, la sensibilité du rendement de son action aux variations de l'indice de marché.

Conformément aux pratiques usuelles en matière d'évaluation financière, Le bêta est calculé à partir d'une moyenne pondérée par les capitalisations boursières des sociétés comparables. Les bêtas ainsi obtenus ont ensuite été additionnés selon leur poids respectif afin d'aboutir au bêta global retenu pour la valorisation.

Conformément à la méthode énoncée ci-dessus nous obtenons un bêta de 0,80 avec les paramètres suivants :

Comparables	Beta	Market Cap	Pds Mrk Cap	Moyenne
SIB	0,87	575 000	48,47%	0,42
BANK OF AFRICA CI	0,60	287 200	24,21%	0,15
BICICI	0,84	324 083	0,27	0,23
Béta retenu				0,80

a. **Prime de risque du marché**

La prime de risque de marché retenue correspond à la moyenne des primes observées sur la BRVM, marché de référence de la Banque, sur la période de janvier 2025 à juin 2026. Cette approche vise à capter le sentiment du marché tout en atténuant l'effet des fluctuations ponctuelles.

b. **Prime de risque pays**

La prime de risque pays traduit le risque additionnel associé à l'environnement économique, politique et financier du pays dans lequel l'entreprise exerce ses activités extrait de la plateforme damodaran.

ii. Valorisation par la méthode des dividendes actualisés

La méthode d'actualisation des dividendes apparaît particulièrement adaptée à l'évaluation de CBI CI au regard de son historique soutenu de distribution de dividendes et du degré de maturité atteint par son modèle d'affaires. Les projections financières retenues reposent sur des hypothèses considérées comme prudentes et cohérentes avec les perspectives de la Banque. Elles intègrent notamment un taux de distribution de dividendes de **65%** du résultat net sur l'ensemble de la période 2026-2030, en ligne avec la politique de distribution observée au titre de l'exercice 2025.

Cette hypothèse reflète l'ambition de la Banque de maintenir une politique de rémunération attractive pour ses actionnaires tout en préservant les ressources nécessaires au financement de son développement et au respect de ses contraintes réglementaires et prudentielles.

En millions de FCFA	2026	2027	2028	2029	2030
Resultat Net	32 636	37 714	41 009	45 099	49 267
Ratio de solvabilité	11,50%	11,50%	11,50%	11,50%	11,50%
Dividende net	18 668	21 572	23 457	25 797	28 181
Valeur terminale					348 578
Valeur actualisés des dividendes	16 768	17 406	17 001	16 794	16 480
Valeur terminale actualisée	203 844				
Valeur des capitaux propres	288 293				
%Cession	20%				
Valorisation de la cession	57 659				

La valeur des fonds propres de Coris Bank International Côte d'Ivoire en utilisant la méthode d'actualisation des dividendes s'établit à **288 milliards FCFA pour 100%** des actions et **58 milliards FCFA pour 20% des actions.**

5.2.4. Méthode des excès de fonds propres

La méthode de l'excès de fonds propres repose sur le principe qu'un établissement bancaire ne peut exercer durablement son activité qu'en respectant les exigences prudentielles fixées par le régulateur, notamment en matière de solvabilité.

Dans cette approche, la valeur de la Banque est déterminée par sa capacité à générer, au-delà du niveau de fonds propres nécessaire au respect des exigences réglementaires et au financement de son développement, des fonds propres excédentaires susceptibles d'être distribués ou restitués à ses actionnaires.

Le taux d'actualisation retenu est identique à celui utilisé dans le cadre de la méthode d'actualisation des dividendes. Correspondant au coût des capitaux propres, il s'établit à 11,33% et repose sur les mêmes hypothèses ainsi que sur les mêmes paramètres de calcul précédemment retenus.
La mise en œuvre de la méthode des excès de fonds propres induit les résultats suivants :

En millions de FCFA	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Résultat net	22 663	24 290	16 856	24 507	32 636	37 714	41 009	45 099	49 267
FP règlementaires					26 222	12 884	10 792	11 105	10 532
Flux distribuables					6 414	24 830	30 217	33 994	38 735
Période					1	2	3	4	5
Coût du capital					11,33%	11,33%	11,33%	11,33%	11,33%
Facteurs d'actualisation					90%	81%	72%	65%	58%
Flux distribuables actualisés					5 762	20 034	21 900	22 131	22 652
Flux distribuables à terme									38 735
Taux de croissance à long terme									3,0%
Coût du capital (kcp)									11,3%
Valeur terminale									479 134
Somme des flux distribuables actualisés									92 480
Valeur terminale actualisée									280 192
Valeur des capitaux propres									372 671
%Cession									20%
Valeur de la cession									74 534

La valeur des fonds propres de Coris Bank International Côte d'Ivoire en utilisant la méthode des excès de fond propre s'établit à **372 milliards FCFA pour 100%** des actions et **76 milliards FCFA pour 20% des actions.**

5.3. Valorisation retenue

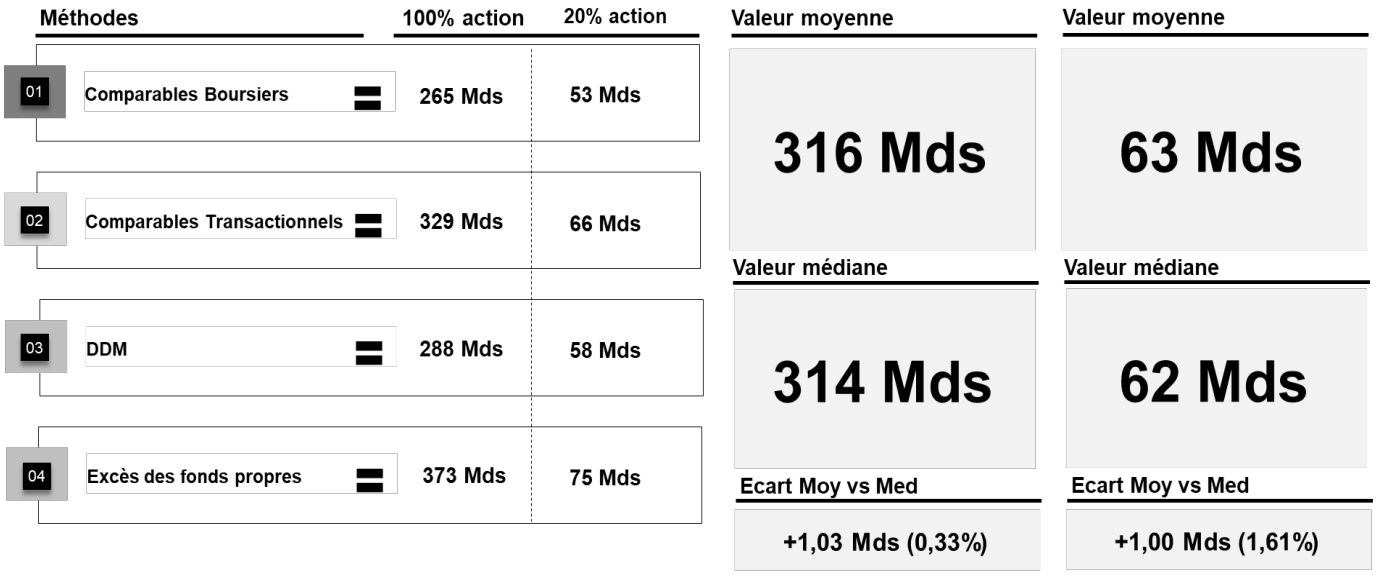

En combinant les quatre méthodes, les travaux de valorisation aboutissent aux valeurs suivantes :

- Valeur des capitaux propres pour 100% des actions : 314 Mds ;
- Valeur de cession : 62 Mds.

Les différentes méthodes de valorisation mises en œuvre, tant relatives qu'intrinsèques, aboutissent à des valorisations des fonds propres de Coris Bank International Côte d'Ivoire comprises entre 217 milliards et 412 milliards de francs CFA, relevant un écart important entre les valeurs extrêmes. Cette dispersion demeure raisonnable au regard de la diversité des approches retenues et des hypothèses qui leur sont propres.

Les résultats issus des différentes méthodes font par ailleurs preuve d'une forte convergence : la médiane des valorisations s'établit à 314 milliards de francs CFA pour 100% des fonds propres, soit 62 milliards de francs CFA pour la quote-part de 20% faisant l'objet de la cession, tandis que la moyenne ressort à 316 milliards de francs CFA, soit 63 milliards de francs CFA pour ladite quote-part. L'écart entre ces deux indicateurs centraux, limité à 0,33%, traduit la robustesse des travaux de valorisation et la cohérence des méthodes appliquées.

Dans ce contexte, la médiane a été privilégiée comme indicateur de référence, celle-ci étant par construction moins sensible aux valeurs extrêmes que la moyenne arithmétique, et constituant un estimateur central particulièrement adapté lorsque plusieurs méthodes d'évaluation sont mobilisées conjointement.

5.4. Détermination du prix de l'offre

L'ensemble des travaux de valorisation mis en œuvre aboutissent aux résultats suivants :

- Valeur des capitaux propres : 314 milliards FCFA
- Valeur de la quote-part cédée à hauteur de 20% du capital : 62 milliards FCFA
- Prix par action : 7 720 FCFA dans le cadre d'un fractionnement d'action selon un ratio de 1 pour 20 qui conduirait à quarante millions huit cents mille actions (40 800 000) ;
- P/B induit : 2,71x
- P /E induit : 12,83x

La valorisation retenue se situe au milieu de la fourchette issue des différentes méthodes d'évaluation et reflète les fondamentaux de Coris Bank International Côte d'Ivoire ainsi que les conditions de marché à la date de valorisation.

5.5. Attestation d'équité (fairness opinion)

d'entreprise

A l'attention du Président du Conseil d'Administration de Coris Holding,

Dans le cadre de notre mandat relatif à l'appréciation du caractère équitable de la valorisation des actions de Coris Bank International Côte d'Ivoire effectuée par les équipes d'Adenka, en lien avec l'opération d'introduction à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de celle-ci, nous avons procédé à une analyse financière indépendante conformément aux pratiques en vigueur sur le marché financier et aux normes internationales d'évaluation des entreprises publiées par les principaux instituts de référence en la matière (IVS, FMVA, CFA).

Nos travaux ont consisté en l'analyse de la pertinence des données financières historiques et prévisionnelles utilisées, des conditions de marchés prises en compte et des hypothèses ainsi qu'en l'examen du prix de l'action proposé dans le cadre de l'opération. Ils n'incluent pas d'audit des états financiers, ni de due diligence opérationnelle, financière, juridique ou fiscale des données financières utilisées dont l'établissement et la consistance sont de la responsabilité de Coris Holding et Coris Bank Côte d'Ivoire.

Au terme de la mise en œuvre des méthodes adaptées au profil d'établissement bancaire de Coris Bank International Côte d'Ivoire, **la valorisation ressort dans une fourchette comprise entre 217,4 milliards FCFA et 412,4 milliards FCFA aboutissant à une valeur médiane de 314,5 milliards FCFA.**

Il convient de relever les hypothèses et données de base de calcul des valorisations qui impactent les résultats obtenus :

- Les projections financières du Business Plan 2026-2030 reposent sur une hypothèse de croissance de la rentabilité supérieure aux tendances historiques et sectorielles. Le TCAM prévisionnel du résultat net s'établit à 10,8 %, contre 0,2 % sur la période historique et 8,0 % pour l'échantillon sectoriel.
- La méthode des comparables boursiers est fondée sur les capitalisations boursières et les capitaux propres des établissements comparables arrêtés au 31 décembre 2025, sur la base des données publiées dans le Bulletin Officiel de la Cote (BOC) de la BRVM.
- La valeur retenue au titre de la méthode des comparables boursiers correspond à la moyenne des valorisations obtenues à partir des multiples PER et PBR, reflétant une pondération équilibrée de ces deux approches.

Nos travaux concernent uniquement la valorisation proposée sur la base des conditions économiques et de marché en vigueur à la date d'émission de notre attestation. Une actualisation pourrait être nécessaire en cas de changement significatif entre la date de la présente attestation et la date effective de l'introduction en bourse.

Fait à Abidjan, le 28 Juillet 2026

Adenka Consulting

Marc WABI
Directeur Général

24

PARTIE 6
CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

6.1. Caractéristiques de l'Opération

Les termes succincts sont présentés ci-dessous :

Rubriques	Caractéristiques
Émetteur	**CORIS BANK INTERNATIONAL CÔTE D'IVOIRE (« CBI CI »)**
Capital social	**20 400 000 000 FCFA**
Nombre d'Actions composant le capital	**40 800 000 actions**
Valeur nominale de l'Action	**500 FCFA**
Cédant	**Coris Holding SA**
Nombre d'Actions à céder	**8 160 000 actions (représentant 20% du capital social)**
Montant nominal de l'Opération	**4 080 000 000 FCFA**
Prix de cession d'une Action	**7 720 FCFA (pour toutes personnes physiques ou morales) et 6 175 FCFA pour le personnel du Groupe Coris**
Montant de l'offre	**62 743 056 000 FCFA**
Nature des titres	**Actions ordinaires**
Négociabilité des titres	Demande d'admission à la cote à la BRVM
Forme des titres	Actions dématérialisées inscrites au DCBR et en comptes-titres auprès des SGI ou conservateurs agréés sur le marché financier régional
Personnes cibles	• Catégorie 1 : Toutes personnes physiques ou morales • Catégorie 2 : Le personnel du Groupe Coris
Période de Placement	Du 30 novembre au 04 décembre 2026 avec possibilité de clôture anticipée
Date de jouissance	1er janvier 2026. Les investisseurs bénéficieront pleinement des dividendes de l'exercice 2026.
Régime fiscal	Dividendes assujettis à l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM)
Compartiment de cotation	**Compartiment « Prestige » de la BRVM**
Arrangeur et Chef de File	**Coris Bourse (SGI)**
Syndicat de Placement	**Toutes les SGI agréées sur le marché financier régional de l'UMOA sont susceptibles d'être membre du syndicat de placement**
Conseils de l'Opération	**Cabinet ADENKA CI (Conseil financier) et Cabinet KF Conseils (Conseil juridique)**

6.2. Modification de l'actionnariat (avant/après Opération)

Actionnariat avant IPO

Actionnaire	Participation	Nombre d'actions	Montant
Coris Holding SA	84,60%	34 516 800	17,258 milliards FCFA
Equity Finance Corporation	10,00%	4 080 000	2,040 milliards FCFA
Coris Bourse SA	3,60%	1 468 800	0,735 milliard FCFA
Coris Assurances SA	1,80%	734 400	0,367 milliard FCFA
Total	**100,00%**	**40 800 000**	**20,40 milliards FCFA**

Actionnariat après IPO

Actionnaire	Participation	Nombre d'actions	Montant
Coris Holding SA	64,60%	26 356 800	13,178 milliards FCFA
Equity Finance Corporation	10,00%	4 080 000	2,040 milliards FCFA
Coris Bourse SA	3,60%	1 468 800	0,735 milliard FCFA
Coris Assurances SA	1,80%	734 400	0,367 milliard FCFA
Flottant BRVM	20%	8 160 000	4,080 milliards FCFA
Total	**100,00%**	**40 800 000**	**20,40 milliards FCFA**

6.3. Utilisation des fonds

Les fonds générés par l'opération serviront principalement aux actions suivantes :

- poursuivre l'expansion géographique du Groupe Coris à travers des acquisitions ou des créations de nouvelles filiales ;
- renforcer la trésorerie du Groupe et de la filiale pour soutenir les projets structurants ;
- financer la croissance de la filiale à travers des investissements qui seront réalisés pour renforcer les capacités de la filiale.

Il n'est pas prévu de lever de nouvelles ressources sur le marché financier régional à moyen terme.

6.4. Modalités d'acquisition et schéma d'allocation des Actions

6.4.1. Ordres d'achat

Toute personne souhaitant acquérir des titres auprès d'un membre du Syndicat de Placement devra obligatoirement disposer ou ouvrir un compte-titres auprès dudit membre. Le membre du Syndicat de Placement est tenu de se conformer à la législation en vigueur pour l'ouverture des comptes-titres.

Les ordres d'achats seront matérialisés par le remplissage en bonne et due forme d'un bulletin d'achat mis à disposition par le Chef de File et les membres du Syndicat de Placement. La signature du bulletin

d'achat par l'investisseur entraîne l'engagement irrévocable d'acquérir les actions de Coris Bank International Côte d'Ivoire, dans la limite des titres disponibles. L'investisseur conservera une copie du bulletin d'achat. Tous les ordres d'achat se font en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres.

Les demandes d'achat peuvent être réalisés par l'investisseur lui-même ou par son mandataire dans les conditions définies à la section 6.4.3 ci-après.

Les bulletins d'achat doivent être signés par l'investisseur ou son mandataire, puis validés et horodatés par l'organisme collecteur.

6.4.2. Investisseurs concernés

Les actions Coris Bank International Côte d'Ivoire sont offertes à toute personne physique ou morale jouissant pleinement de ses prérogatives légales de toutes nationalités et résident ou non dans la zone UEMOA.

Deux catégories d'investisseurs ont été établies à cet effet :

- Catégorie 1 : Toutes personnes physiques et morales
- Catégorie 2 : Personnel du Groupe Coris.

S'agissant de la catégorie 2, la signature du bulletin d'achat emporte de plein droit acceptation de l'obligation de conservation des actions acquises pendant une durée de trois (3) ans à compter de la date de la première cotation des actions de Coris Bank International Côte d'Ivoire. Pendant toute cette durée, ces actions sont conservées dans les livres de la SGI Coris Bourse.

6.4.3. Acquisitions pour compte de tiers

Les demandes d'achat passées pour le compte de tiers sont autorisées dans les cas ci-après :

- Mandat de gestion de portefeuille : le gestionnaire ne peut acquérir pour le compte d'un client dont il assure la gestion qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant ou un mandat de gestion discrétionnaire comportant une clause expresse l'y autorisant. Les sociétés de gestion agréées de la zone UEMOA sont dispensées de produire ces justificatifs lorsqu'elles souscrivent pour le compte des OPCVM qu'elles gèrent. Elles doivent toutefois s'assurer que les achats réalisés sont compatibles avec le profil de risque de leurs clients.
- Mandataire : tout mandataire agissant dans le cadre d'un mandat de gestion de portefeuille ne peut transmettre qu'une seule demande d'achat pour le compte d'un même tiers.
- Les sociétés de gestion doivent s'assurer que les ordres d'achat transmis dans le cadre d'un mandat sont conformes aux pouvoirs conférés au mandataire.

6.4.4. Révocation des ordres d'achat

Les ordres d'achat enregistrés sont irrévocables après la clôture de la Période de Placement, même en cas de clôture par anticipation.

6.4.5. Couverture des ordres d'achat

Le règlement des achats peut être effectué en espèces, par chèque ou par virement. Le paiement doit être effectué auprès de l'établissement placeur auprès duquel l'ordre d'achat est déposé.

Il appartient à l'établissement placeur de s'assurer, préalablement à l'acceptation d'un ordre d'achat, de la disponibilité effective des fonds correspondant au montant souscrit.

Les fonds versés en couverture des ordres d'achat demeureront bloqués jusqu'à l'allocation définitive des titres. En cas de réduction du nombre de titres attribués, le reliquat des fonds non utilisés sera restitué à l'investisseur, sans frais, dans un délai de quarante-huit (48) heures suivant la réception, par l'établissement placeur, du compte-rendu définitif de l'Opération.

Les établissements placeurs sont également tenus de conserver, dans le dossier de l'Opération, l'ensemble des bulletins d'achat ainsi que les pièces justificatives recueillies à leurs guichets, conformément à la réglementation en vigueur.

6.4.6. Ordres d'achat multiples

A l'exception des investisseurs de la catégorie 2 qui ont la possibilité de souscrire aux actions réservées à la catégorie 1, les ordres d'achat multiples sont interdits : un même investisseur ne peut soumettre qu'un seul ordre d'achat.

En cas d'ordres d'achat multiples par un même investisseur, seul l'ordre d'achat dont le montant est le plus élevé sera retenu.

Tous les ordres d'achat ne respectant pas les conditions ci-dessus, seront frappés de nullité.

6.5. Centralisation des ordres d'achat et schéma d'allocation

6.5.1. Centralisation des ordres d'achat

La centralisation des ordres d'achat débutera le premier jour d'ouverture du lancement de l'Opération. Les membres du Syndicat de Placement devront transmettre quotidiennement au Chef de File le point des ordres d'achats collectés, à 9h GMT 12h GMT, 15h GMT et à 17h GMT.

La transmission se fera via un fichier Excel configuré pour ce suivi.

Chaque établissement placeur devra effectuer le virement des fonds correspondant aux ordres d'achat reçus dans un délai maximum de 3 jours ouvrables après réception de l'allocation définitive. Passé ce délai, le Chef de File pourra annuler tout ou partie des ordres d'achat et réallouer les titres concernés selon son appréciation et conformément à la réglementation en vigueur.

6.5.2. Règles d'allocation des titres

L'allocation des Actions dans le cadre de l'Opération sera strictement limitée au nombre de titres mis en vente. Les membres du syndicat de placement sont responsables d'accueillir les ordres d'achat selon les règles définies.

Tout manquement à ces règles pourra entraîner l'annulation des ordres présentés par un membre du Syndicat de Placement. Le Chef de File se réserve le droit d'ajuster ces allocations en cas de non-respect des dispositions de la Note d'Information.

Les règles d'allocation sont organisées par catégories d'investisseurs et par quotas du Syndicat de Placement selon le tableau ci-dessous :

	Arrangeur Chef de File (Coris Bourse)		Autres membres du syndicat de placement		Allocation totale	
	Quota (en %)	Nombre d'actions	Quota (en %)	Nombre d'actions	Quota (en %)	Nombre d'actions
Catégorie 1 : Personnes physiques et morales	63%	5 140 800	35%	2 856 000	98%	7 996 800
Catégorie 2 : Personnel de CBI Côte d'Ivoire et du Groupe	2%	163 200	-	-	2%	163 200
Total	**65%**	**5 304 000**	**35%**	**2 856 000**	**100%**	**8 160 000**

Cas d'offre excédentaire

Si la quantité de titres demandés est inférieure à celle offerte dans le cadre de l'Offre au Public à l'issue de la Période de Placement, les demandes d'achat seront allouées à 100% dans le respect des quotas par catégories d'investisseurs et par membre de Syndicat de Placement tels que définis ci-dessus sans préjudice des règles de transvasement visées à la section 6.5.3 ci-dessous.

Le reliquat d'actions non placées sera inscrit en compte auprès du DC/BR et demeurera la propriété de Coris Holding jusqu'à cession ultérieure.

Cas de demande excédentaire

Si, à la clôture de la Période de Placement, le nombre total d'actions demandées par une catégorie d'investisseurs est supérieur au nombre d'actions offertes à cette catégorie d'investisseurs, l'allocation des actions est effectuée selon les règles suivantes :

- une première allocation est effectuée sur la base d'une quantité minimum indicative par catégorie d'investisseurs, déterminée à partir de la formule suivante : quantité minimum = nombre d'actions offert dans la catégorie ÷ nombre total d'investisseurs par catégorie enregistrés auprès de tous les établissements placeurs ;
- L'allocation des actions disponibles par catégorie d'investisseurs à l'issue de la première allocation sera faite au prorata, selon la formule suivante : Nombre d'actions à allouer = (Nombre d'actions disponibles de la catégorie ÷ Nombre total d'actions demandées dans la catégorie) × Nombre d'actions demandées au-dessus de la quantité minimum par l'investisseur.

Si le nombre d'actions à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée, n'est pas un nombre entier, le nombre d'actions est arrondi à l'unité inférieure. Les éventuels rompus résultant du calcul du prorata sont traités conformément aux règles définies par le Chef de File.

6.5.3. Règles de transvasement

Aucun transvasement n'est possible entre les différentes catégories. En cas d'offre excédentaire dans l'une des catégories, les conditions définies à la section 6.5.2 s'appliquent automatiquement.

6.6. Période de placement

La Période de Placement des actions de Coris Bank International Côte d'Ivoire est ouverte du 30 novembre 2026 au 04 décembre 2026. Elle pourra être close à tout moment et de façon anticipée après constat par Coris Bourse, Chef de File du Syndicat de Placement, de l'acquisition de la totalité des titres offerts. Le cas échéant, Coris Bourse en informera les membres du Syndicat de Placement, l'Emetteur et l'AMF-UMOA.

La Période de Placement peut être raccourcie, prolongée ou déplacée en cas de besoin après concertation avec l'AMF-UMOA et l'Emetteur.

6.7. Service financier et Régime fiscal

6.7.1. Service financier

Le service financier des actions CBI CI offertes en vente, à savoir la gestion du registre des actionnaires, les évènements sur valeurs et les opérations capitalistiques, sera assuré par CORIS BOURSE.

6.7.2. Régime fiscal

Les dividendes liés aux actions de l'Offre Publique de Vente comme aux anciennes actions seront assujettis à l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) dans le pays de résidence des investisseurs au moment des paiements.

6.8. Syndicat de placement (par pays)

La SGI CORIS BOURSE est Arrangeur et Chef de File de l'Opération. À ce titre, il structure et place les actions suivant les règles en vigueur sur le Marché Financier Régional de l'UMOA. Le syndicat de placement est composé de l'ensemble des SGI agréés de la zone UMOA et nommément :

Pays	SGI	Téléphone
Bénin	Africabourse	+229 21 31 88 36
	Africaine de Gestion et d'Intermédiation (AGI)	+229 21 31 97 33
	BIIC Financial Services (BFS)	+229 21 32 48 75/76
	SGI Benin S.A	+229 21 31 15 41
	United Capital For Africa	+229 61 18 18 00
Burkina Faso	SGI Coris Bourse S.A	+226 50 33 04 91
	Société Africaine d'Ingénierie et d'Intermédiation Financière (SA2IF)	+226 75 20 01 01
	Image Finances Internationales	+226 70 88 89 89
	Société Burkinabé d'Intermédiation Financière (SBIF)	+226 50 31 23 23
Côte d'Ivoire	Atlantique Finance	+225 20 31 59 75
	Attijari Securities West Africa (ASWA)	+225 20 21 98 86
	BICI Bourse	+225 20 20 16 68
	BNI Finances	+225 20 20 99 02
	BOA Capital Securities	+225 20 30 34 29
	Bridge Securities	+225 74 80 84 00
	BSIC Capital SA	+225 20 31 71 11
	EDC Investment Corporation	+225 20 21 50 00
	GEK Capital	+225 27 24 35 00 44
	Hudson & CIE	+225 20 31 55 00
	Kerales Finance	+225 27 22 22 91
	Mac-African-SGI	+225 22 46 18 92
	Matha Securities	+225 20 24 30 30
	NSIA Capital	+225 20 20 06 53
	One Africa Market Côte d'Ivoire (OAM CI)	+225 07 07 79 72 30
	Oragroup Securities	+225 20 25 55 55
	Phoenix Capital Management	+225 20 25 75 90
	Sirius Capital	+225 20 24 24 65
	Société Générale Capital Securities West Africa (SG-CSWA)	+225 20 20 12 65
	MANSA CAPITAL	+225 25 22 02 01
Mali	SGI Mali S.A	+223 20 29 29 72
	Global Capital	+223 66 75 63 19
	CIFA – Bourse	+223 20 23 50 20
Niger	SGI Niger	+227 20 73 78 18
Sénégal	ABCO Bourse	+221 33 822 68 00
	CGF Bourse	+221 33 864 97 97
	Everest Finance	+221 33 822 87 00
	Impaxis Securities S.A	+221 33 869 31 40
	Finance Gestion Et Intermédiation (FGI)	+221 33 867 60 42
	Invictus Capital & Finance	+221 33 832 82 32
Togo	SGI Togo	+228 22 22 30 86
	Africa Diamond Invest (AID)	+228 99 99 90 41

6.9. Cotation en bourse

6.9.1. Place de cotation (BRVM)

L'admission des Actions objet de la présente offre sera demandée au compartiment prestige de la BRVM.

A cet effet, 20% du capital de CBI CI post opération soit l'ensemble des titres offerts dans le cadre de l'Offre au Public, objet de la Note d'Information, feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur la BRVM.

Les conditions de négociation des actions à la BRVM seront fixées dans un avis publié au Bulletin Officiel de la Cote de la BRVM.

6.9.2. Première cotation

Les actions, objet de l'Opération, seront cotées au compartiment PRESTIGE de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières. La première cotation de l'action CBI CI interviendra, au plus tard 01 mois après les allocations définitives.

6.10. Juridiction compétente

L'Opération est régie par la réglementation en vigueur sur le Marché Financier Régional de l'UMOA et la réglementation de l'OHADA. La Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA sera la seule compétente pour statuer sur tout litige pouvant survenir dans le cadre de cette Opération.

6.11. Calendrier indicatif de l'Opération

Étape	Description	Au plus tard	En cas de clôture anticipée
1	Transmission par l'AMF-UMOA de la décision portant visa de l'opération	vendredi 13 novembre 2026	vendredi 13 novembre 2026
2	Validation des supports de communication par l'AMF-UMOA	mardi 17 novembre 2026	mardi 17 novembre 2026
3	Cérémonie de lancement de l'opération	vendredi 20 novembre 2026	vendredi 20 novembre 2026
4	Ouverture de la période de souscription	lundi 30 novembre 2026	lundi 30 novembre 2026
5	Clôture de la période de souscription	vendredi 4 décembre 2026	lundi 30 novembre 2026
6	Transmission du compte rendu définitif de l'opération à l'AMF-UMOA	mercredi 9 décembre 2026	jeudi 3 décembre 2026
7	Transmission du dossier de demande de cotation à la BRVM	jeudi 10 décembre 2026	vendredi 4 décembre 2026
8	Notification de l'avis d'approbation de la BRVM et transmission du calendrier indicatif de première cotation	mercredi 16 décembre 2026	jeudi 10 décembre 2026
9	Saisine de l'AMF-UMOA par la BRVM pour l'avis de non-objection (ANO)	mercredi 16 décembre 2026	jeudi 10 décembre 2026
10	Validation du compte rendu définitif de l'opération par l'AMF-UMOA	lundi 21 décembre 2026	mardi 15 décembre 2026
11	Transmission aux SGI après finalisation des allocations définitives	lundi 21 décembre 2026	mardi 15 décembre 2026
12	Demande d'enregistrement de l'ensemble des actions de CBI CI auprès du DC/BR	lundi 21 décembre 2026	mardi 15 décembre 2026
13	Avis de non-objection de l'AMF-UMOA	mercredi 23 décembre 2026	jeudi 17 décembre 2026
14	Règlement / livraison	lundi 28 décembre 2026	vendredi 18 décembre 2026
15	Publication de l'avis de première cotation des titres CBICI	mardi 29 décembre 2026	vendredi 18 décembre 2026
16	Première Cotation des titres CBICI	vendredi 15 janvier 2027	vendredi 15 janvier 2027

PARTIE 7
FACTEURS DE RISQUES

7.1. Gouvernance et pilotage des risques

La gestion des risques au sein de Coris Bank International Côte d'Ivoire s'inscrit dans un dispositif structuré, formalisé et aligné sur les pratiques du secteur bancaire en zone UEMOA, en cohérence avec les principes du Plan Préventif de Redressement. Ce cadre repose sur des politiques et procédures approuvées par les organes de gouvernance et actualisées périodiquement selon les périodicités définies par les instances de gouvernance.

7.1.1. Organes de gouvernance des risques

L'architecture de gouvernance des risques de la Banque s'articule autour de trois niveaux décisionnels complémentaires :

Niveau	Organes	Rôle	Périodicité
Orientation et surveillance	Conseil d'Administration, Comité des Risques, Comité d'Audit, Comité Supérieur de Crédit	Arrête la stratégie de gestion des risques, approuve le cadre d'appétence, fixe les limites d'exposition et apprécie l'efficacité du dispositif.	Quadrimestrielle
Décision et pilotage	Direction Générale, Comité de Pilotage des Risques, Comité de Gestion Actif-Passif, Comités de Crédit, …	Met en œuvre la stratégie arrêtée, décide des engagements dans le cadre des délégations reçues et pilote la structure du bilan.	Mensuelle, Trimestrielle, Semestrielle à hebdomadaire
Maîtrise et contrôle	Direction des Risques, Conformité, Contrôle Permanent, Audit Interne	Mesure les expositions, alerte sur les dépassements, propose les actions de remédiation et évalue périodiquement l'efficacité du dispositif.	Permanente

La Direction des Risques relève hiérarchiquement de la Direction des Risques du Groupe Coris, dépend administrativement de la Direction Générale et est rattachée fonctionnellement au Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration de la Banque. Cette organisation garantit son indépendance vis-à-vis des directions preneuses de risques.

Le Comité des Risques se réunit selon une périodicité quadrimestrielle, soit trois fois par an, et rend compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

Les pouvoirs d'octroi de financements sont formalisés par le Conseil d'Administration, conformément à l'article 19 de la circulaire n°04-2017/CB/C. Au-delà des plafonds délégués au Comité Interne de Crédit, l'accord préalable du Conseil d'Administration est requis par le biais du Comité Supérieur de Crédit, préalablement à la formalisation des sûretés et à la mise en place des concours.

La Banque dispose d'une double supervision, locale et Groupe, de sa fonction de gestion des risques, ce qui renforce l'indépendance du dispositif et permet la diffusion des standards du Groupe Coris à l'ensemble de ses filiales.

7.1.2. Principes directeurs de gestion des risques

Conformément aux bonnes pratiques du Plan Préventif de Redressement et aux exigences de la Commission Bancaire de l'UMOA, le dispositif de gestion des risques de la Banque repose sur les principes suivants :

- **Approche globale et intégrée :** le dispositif couvre l'ensemble des activités de la Banque et s'articule avec la stratégie, la gouvernance et les processus opérationnels. Les risques sont recensés processus par processus et rattachés à un dispositif de maîtrise dont l'existence et l'efficacité sont vérifiées.
- **Appétence au risque encadrée :** la prise de risque est bornée par les orientations stratégiques, le niveau de fonds propres et la capacité financière de la Banque. Le cadre d'appétence est validé annuellement par le Conseil d'Administration et décliné en indicateurs assortis de limites et de seuils d'alerte.
- **Trois lignes de maîtrise :** les métiers et le réseau constituent la première ligne, la Direction des Risques, la Conformité et le Contrôle Permanent la deuxième, l'Audit Interne et l'Inspection Générale du Groupe la troisième, chacune agissant de manière indépendante et complémentaire.
- **Limites et escalade :** des limites d'exposition sont fixées par type de risque, par contrepartie et par secteur. Tout dépassement fait l'objet d'une alerte formalisée, d'une escalade vers les organes de gouvernance et d'un plan de remédiation assorti d'un responsable et d'une échéance.
- **Approche prospective :** les expositions sont évaluées en continu et des simulations de crise sont conduites périodiquement sur la liquidité, le crédit et le risque opérationnel afin d'apprécier la résilience de la Banque au-delà des conditions normales d'exploitation.
- **Discipline opérationnelle :** procédures formalisées et révisées annuellement, contrôles permanents et périodiques, reporting régulier aux instances de gouvernance et traçabilité des décisions.
- **Culture du risque :** programme annuel de sensibilisation déployé sur l'ensemble du réseau, désignation de correspondants risques dans les entités et dispositif de déclaration des incidents alimentant une base historique.

Le corpus normatif de la Banque est révisé chaque année et soumis à l'adoption du Comité des Risques, ce qui garantit son actualisation permanente au regard des évolutions réglementaires et de l'activité.

7.1.3. Indicateurs de redressement (plan préventif de redressement / PPR)

Dans l'esprit du Plan Préventif de Redressement, la Banque a identifié un ensemble d'indicateurs de pré-alerte couvrant les principales dimensions de risque. Chacun est assorti de trois niveaux de déclenchement — vigilance, alerte et redressement — dont le franchissement entraîne une escalade graduée vers les organes de gouvernance et l'activation des options de redressement correspondantes.

Périmètre	Indicateurs de pré-alerte	Situation au 30 juin 2026
Solvabilité	Ratio de fonds propres de base, ratio de solvabilité total, ratio de levier	**Conforme**
Liquidité	Couverture du gap de stress de liquidité, concentration des dépôts	**Conforme**
Qualité des actifs	Taux de dégradation du portefeuille, taux de provisionnement	**Conforme**
Concentration	Norme de division des risques, concentration sectorielle et par contrepartie	**Conforme**
Rentabilité	Coefficient d'exploitation, coût du risque	**Conforme**
Structure du bilan	Limites sur les immobilisations, prêts aux actionnaires et dirigeants	**Conforme**

Ces indicateurs sont suivis en permanence et font l'objet d'un reporting périodique au Comité des Risques du Conseil d'Administration.

Le Plan Préventif de Redressement est actualisé annuellement et transmis à l'autorité de supervision.

La Banque respecte à ce jour l'ensemble des ratios prudentiels réglementaires transposés en zone UEMOA, avec des marges de sécurité substantielles sur les indicateurs de solvabilité et de liquidité.

7.2. Typologie des facteurs de risques

7.2.1. Risques financiers (crédit, liquidité, marché, taux)

i. Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit correspond à la probabilité qu'un emprunteur ou une contrepartie ne respecte pas ses engagements financiers, entraînant une perte pour la Banque. Il constitue, par son poids dans la consommation de fonds propres, la première catégorie de risques de la Banque.

Dispositif d'atténuation :

- **Analyse rigoureuse à l'octroi** : connaissance approfondie du client, évaluation de la qualité financière et du positionnement sectoriel, avis technique indépendant de la fonction Risques sur les grands risques, les parties liées et les personnes politiquement exposées.
- **Système de notation interne** : cotation des contreparties et dispositif automatisé d'aide à la décision, garantissant l'homogénéité de l'appréciation du risque.
- **Garanties et sûretés** : examen systématique des sûretés, vérification de leur validité juridique et de leur couverture effective, campagne périodique de réévaluation des biens.
- **Diversification du portefeuille** : encadrement des concentrations par secteur, par contrepartie et par zone géographique, assorti de limites d'appétence dédiées.
- **Surveillance permanente** : revue semestrielle du portefeuille, revue annuelle des plus gros engagements, détection précoce des fragilités et suivi mensuel en Comité de Surveillance des Engagements.

La qualité du portefeuille s'est sensiblement améliorée au cours du premier semestre 2026, sous l'effet conjugué de la progression des crédits sains, de la baisse des créances en souffrance à travers les actions fortes de recouvrement engagées et du renforcement du taux de provisionnement.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Banque ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières à leur échéance, soit par indisponibilité

de fonds, soit par impossibilité de céder des actifs dans des conditions normales de marché.

Dispositif d'atténuation :

- **Suivi structurel :** surveillance continue de la structure du bilan, du comportement de la base de dépôts et des flux de trésorerie attendus.
- **Simulations de crise :** stress tests de liquidité conduits périodiquement, mesurant la capacité de la Banque à couvrir un choc de retrait dans des conditions dégradées.
- **Gouvernance dédiée :** Comité de Gestion Actif-Passif mensuel, suivi hebdomadaire de la trésorerie et reporting régulier à la Direction Générale.
- **Plan de financement d'urgence :** identification des sources de refinancement mobilisables et de l'ordre de leur activation en cas de tension.

La couverture du gap de stress de liquidité demeure supérieure à la norme réglementaire, témoignant d'une capacité d'absorption confortable en conditions dégradées.

iii. Risque de marché et de taux

Le risque de marché résulte des fluctuations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change ou de la valeur des instruments financiers détenus par la Banque. Le risque de taux d'intérêt global procède quant à lui de l'asymétrie entre les conditions de rémunération des ressources et des emplois.

Dispositif d'atténuation :

- **Politique de placement prudente :** portefeuille orienté vers des instruments peu volatils, limitant l'exposition aux chocs de marché.
- **Mesure des impasses :** suivi des impasses de taux et simulations mensuelles présentées en Comité de Gestion Actif-Passif.
- **Encadrement des positions de change :** positions dénouées à court terme, limitant l'exposition résiduelle aux devises.

Compte tenu de la structure de son activité, centrée sur l'intermédiation bancaire classique, la Banque ne consomme pas de fonds propres au titre du risque de marché.

7.2.2. Risques non financiers (opérationnels, conformité, cyber, réputation)

i. Risque opérationnel

Le risque opérationnel englobe les pertes potentielles liées à des erreurs humaines, à des défaillances de processus, à des insuffisances de contrôle ou à des évènements externes tels que les incidents technologiques, les fraudes ou les sinistres.

Dispositif d'atténuation : cartographie des risques couvrant l'ensemble des processus, chaque risque étant rattaché à un dispositif de maîtrise dont l'efficacité est vérifiée ; base de collecte des incidents alimentée en continu et exploitée pour l'analyse des causes ; indicateurs clés de risque suivis mensuellement ; revue périodique des incidents les plus significatifs avec les directeurs métiers ; double validation des opérations sensibles.

En matière de fraude, le dispositif comprend la séparation des tâches, les comptages de caisse inopinés, la vidéosurveillance des postes de caisse, le filtrage automatisé des opérations et le contrôle des transactions atypiques.

Le dispositif de contrôle démontre son efficacité : la très large majorité des tentatives de fraude est interceptée avant toute perte, et plusieurs expositions significatives ont été neutralisées avant décaissement au cours de la période.

ii. Risque lié au système d'information et à la cybersécurité

Les systèmes d'information constituent un élément vital de l'activité bancaire. Les risques associés — cybersécurité, disponibilité des infrastructures, inté-

grité et protection des données — font l'objet d'une surveillance permanente.

Dispositif d'atténuation : dispositif de détection et de corrélation des évènements de sécurité, tests d'intrusion périodiques suivis de plans de remédiation, revues d'habilitations, gestion des vulnérabilités, conformité aux référentiels PCI DSS et au programme de sécurité SWIFT, plan de continuité d'activité et site de repli utilisateurs adossés à un système de management de la continuité d'activité.

Aucun incident de sécurité majeur n'a été enregistré au cours de la période. La sensibilité aux risques cyber est portée au niveau des organes de gouvernance, qui allouent régulièrement les moyens nécessaires aux contre-mesures.

iii. Risques juridiques, réglementaires et de conformité

Ces risques découlent du non-respect potentiel des obligations légales, prudentielles ou réglementaires applicables à la Banque, notamment en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, d'obligations déclaratives et d'évolutions normatives.

Dispositif d'atténuation : fonction Conformité dotée de moyens dédiés et renforcée au cours de la période ; veille réglementaire locale, régionale et internationale ; outil de filtrage automatisé des opérations et de la clientèle ; suivi formalisé de la mise en conformité aux circulaires et instructions de la Banque Centrale ; direction juridique appuyée, en tant que de besoin, par des conseils externes.

L'état de mise en conformité aux circulaires et instructions de la Banque Centrale relatives à la gestion des risques est quasi intégral, une seule exigence demeurant ouverte à la date d'arrêté.

iv. Risque de réputation

Le risque de réputation résulte d'une perception défavorable de la Banque par ses clients, ses contreparties, ses actionnaires ou l'autorité de supervision. Il constitue un risque de second ordre, en ce qu'il découle le plus souvent de la matérialisation d'un autre risque.

Dispositif d'atténuation : traitement encadré des réclamations de la clientèle conformément aux exigences réglementaires, surveillance de la disponibilité des canaux digitaux, dispositif de communication de crise intégré au plan de continuité d'activité et code de déontologie opposable à l'ensemble des collaborateurs.

v. Risque fiscal

La Banque relève du régime réel normal d'imposition. Si les règles fiscales sont susceptibles d'évoluer, la Banque maintient une gestion proactive de ses obligations déclaratives et de paiement, appuyée par une direction financière expérimentée.

Le suivi des échéances fiscales et des obligations déclaratives fait l'objet d'un dispositif formalisé, complété par le recours à un conseil externe.

7.2.3. Risques stratégiques et externes (concurrentiels, réglementaires, macroéconomiques)

i. Risque concurrentiel et de modèle d'activité

Le paysage bancaire ivoirien est caractérisé par un nombre élevé d'établissements et une intensité concurrentielle soutenue, à laquelle s'ajoute la concurrence des établissements de monnaie électronique sur les services de paiement et de transfert. La pression sur les marges d'intermédiation et l'exigence croissante de la clientèle en matière de services digitaux constituent les principaux facteurs de vigilance.

Facteur d'atténuation : la Banque poursuit la diversification de ses sources de revenus, notamment par le développement des activités génératrices de commissions, et investit dans ses canaux digitaux. Elle occupe une position établie parmi les principaux acteurs du marché ivoirien, tant en collecte de ressources qu'en total de bilan.

ii. Risque réglementaire

L'activité bancaire s'exerce dans un cadre réglementaire évolutif défini par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest et la Commission Bancaire de l'UMOA. Le risque réside dans le coût de mise en conformité, les délais d'adaptation des systèmes et les sanctions encourues en cas de manquement.

Facteur d'atténuation : suivi formalisé de la mise en conformité, veille normative permettant d'anticiper les évolutions, et participation aux chantiers de mise en conformité au cadre prudentiel de Bâle II et III conduits avec le Groupe.

iii. Risque macroéconomique

L'activité de la Banque est sensible à la conjoncture économique ivoirienne et régionale. Les perspectives demeurent favorables, portées par une croissance soutenue et une inflation maîtrisée dans un environnement de stabilité monétaire. Les facteurs de vulnérabilité tiennent à la dépendance de l'économie aux cours des matières premières agricoles et au contexte sécuritaire sous-régional.

Facteur d'atténuation : diversification sectorielle du portefeuille, veille économique et sectorielle permettant d'identifier les secteurs sous tension, et intégration des scénarios macroéconomiques aux simulations de crise.

iv. Risque pays

Le risque pays est inhérent aux pertes résultant du contexte économique et politique d'un État dans lequel la Banque détient des expositions, notamment sur les souverains de l'Union.

Facteur d'atténuation : la localisation de l'activité en zone UEMOA, bénéficiant de la stabilité monétaire, mitige naturellement ce risque. Une politique dédiée au risque pays encadre les expositions sur les pays tiers de l'Union et prévoit un suivi périodique présenté au Comité des Risques.

v. Risque de continuité d'activité

Ce risque désigne la possibilité qu'un évènement perturbe ou interrompe la capacité de la Banque à délivrer ses services essentiels.

Facteur d'atténuation : plan de continuité d'activité formalisé et testé périodiquement en conditions réelles, site de repli utilisateurs et site de secours informatique, analyse d'impact sur l'activité actualisée et système de management de la continuité affichant un taux de mise en œuvre élevé.

Le dispositif de continuité d'activité de la Banque, fait l'objet de tests grandeur nature associant le personnel clé.

vi. Risque environnemental, social et de gouvernance

Certaines opérations financées par la Banque peuvent comporter des impacts environnementaux ou sociaux. Un risque mal maîtrisé par un client peut se traduire pour la Banque en risque de crédit, en risque de contrepartie, en risque juridique ou en risque d'image.

Facteur d'atténuation : appréciation de la sensibilité environnementale et sociale des projets financés dans le cadre de l'instruction des dossiers, et intégration progressive des critères correspondants à la politique de crédit.

vii. Risque lié à la cotation en bourse

L'introduction en bourse expose la Banque et ses actionnaires à la volatilité des marchés financiers. Les variations du cours de l'action peuvent refléter la conjoncture économique, la perception du marché ou le niveau de liquidité du titre.

Facteur d'atténuation : la solidité financière de la Banque, la régularité de ses performances et la qualité de sa gouvernance concourent à stabiliser la valorisation attendue sur le long terme.

PARTIE 8
LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES IMPORTANTS

Cas 1 : Affaire CBI CI/ KKF (M/S):

En septembre 2014, la Banque a consenti à son client M. KKF, exerçant sous la dénomination « Entreprise MS » un crédit décaissable en deux tranches, destiné à financer l'exécution d'un marché. Le blocage de la seconde tranche par la Banque (motivé par l'absence de production du décompte justificatif de l'utilisation de la première tranche) a conduit le Client à assigner la Banque en justice le 8 décembre 2014. Il reproche à la Banque une rupture abusive du crédit qui a entrainé la résiliation de son marché et sollicite à ce titre la condamnation de la Banque au paiement des sommes de dommages et intérêts de 955 190 473 F CFA. Après une longue procédure marquée par des décisions contradictoires, la Cour d'Appel (autrement constituée) a condamné CBI CI le 29 janvier 2021 à verser 717 258 215 FCFA à M. KKF, exerçant sous la dénomination « Entreprise MS » à titre de dommages et intérêts. **Toutefois, le 28 juin 2022, CBI CI a obtenu de l'Assemblée plénière de la Cour de cassation un sursis à exécution de cet Arrêt.**

L'exécution de la condamnation est ainsi suspendue par la décision de sursis à exécution ordonnée par la Cour de cassation d'Abidjan. Toutefois, la Banque a constitué à date une provision à hauteur du montant de la condamnation, soit 717 258 215 FCFA.

Cas 2 : Affaire CBI CI/ Société « G » :

À la suite d'actions de recouvrement initiées par la Banque pour le recouvrement de sa créance de 287 904 477F CFA, à l'encontre de la société « G », celle-ci, en pure mauvaise foi, a assigné CBI CI le 11/11/2025 en réédition de compte et en paiement de dommages intérêts de 2 000 000 000 F CFA. Elle reproche la banque de lui avoir refusé un financement complémentaire. Alors même que le financement accordé par la Banque n'a pas été affecté à l'usage convenu et que le compte présente des impayés. Par Décision en date du **12 février 2026, le Tribunal a rejeté l'action de la société « G » en la déclarant mal fondée**. La Banque n'a pas enregistré d'appel formé par la Société « G » à ce jour.

Cas 3 Affaire CBI CI/ M. "KS" :

M. KS a assigné la Banque le 24/04/2024 en paiement de dommages et intérêts de 1 400 000 000 F CFA. Il invoque un prétendu préjudicie, estimant avoir été dénigré et calomnié suite un courrier qui a été adressé par la Banque à son nouvel employeur en vue du remboursement de ses engagements. **Par Décision en date du 31 octobre 2024, le Tribunal a débouté M. KS en déclarant sa demande mal fondée**. M. KS a fait appel de cette Décision et le dossier est actuellement pendant devant la Cour d'Appel d'Abidjan.

Cas 4 : CBI-CI (Pôle Pénal Economique et Financier) :

Le 16 mai 2023, dans le cadre d'une enquête visant notamment les clients YSK et TOURE O. R. & M, CBI-CI a exécuté les ordonnances du juge d'instruction prescrivant le placement sous-main de justice et le gel des comptes des concernés, tout en transmettant les informations bancaires requises. Vu les mouvements importants effectués par ces clients sur leurs comptes, la Banque a été convoquée le 13 mars 2025 par le Parquet du Pôle Pénal Économique et Financier pour se voir notifier une inculpation pour association de malfaiteurs, omission de déclaration de soupçon et blanchiment de capitaux en bande organisée. La Banque a obtenu des clients visés divers documents à savoir des factures et bons de commande justifiant la sincérité des mouvements sur leurs comptes. Le dossier est toujours pendant au Parquet du Pôle Pénal Économique et Financier.

PARTIE 9
ANNEXES

9.1. Contexte macroéconomique de l'UEMOA et du pays d'implantation

Situation économique mondiale

Au premier semestre 2026, la conjoncture économique mondiale a évolué dans un contexte marqué par une croissance modérée, la poursuite du ralentissement de l'inflation et la persistance d'incertitudes géopolitiques et commerciales. Malgré un environnement international moins favorable, l'économie mondiale continue de faire preuve de résilience, soutenue par la vigueur de la consommation dans certaines économies avancées et par la reprise progressive des économies émergentes.

Selon le Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale devrait s'établir à 3,1% en 2026, contre 2,8% en 2025, grâce notamment à la résilience de l'économie américaine et à une amélioration progressive de l'activité dans plusieurs pays émergents. Toutefois, les perspectives restent entourées de risques importants, notamment la persistance des tensions géopolitiques, le renforcement des barrières commerciales, les fluctuations des marchés financiers ainsi que les effets du changement climatique sur les chaînes d'approvisionnement.

Par ailleurs, l'inflation mondiale poursuit son ralentissement grâce à la normalisation des chaînes logistiques, au repli des prix de certaines matières premières et aux effets des politiques monétaires restrictives mises en œuvre ces dernières années. Cette évolution pourrait favoriser un assouplissement progressif des politiques monétaires dans plusieurs économies avancées, tout en maintenant une vigilance face aux risques inflationnistes.

Enfin, les institutions internationales recommandent de poursuivre les réformes structurelles visant à renforcer la résilience des économies, améliorer la productivité, soutenir l'investissement privé et accélérer la transition vers une croissance durable et inclusive.

(Source BCEAO – Rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA (juin 2026), FMI – World Economic Outlook (avril 2026)

Situation économique dans l'UEMOA

Au sein de l'UEMOA, l'activité économique est demeurée dynamique au premier semestre 2026, soutenue par la bonne tenue de la demande intérieure, la progression des investissements publics et privés ainsi que les performances des secteurs agricole, minier et des services. Malgré un contexte international marqué par les tensions géopolitiques et la volatilité des prix des matières premières, les économies de l'Union continuent d'afficher des perspectives favorables.

Selon les prévisions de la BCEAO, la croissance économique de l'Union devrait atteindre 6,1% en 2026, après 6,6% en 2025, grâce notamment à la bonne orientation des activités extractives, à la poursuite des investissements dans les infrastructures et au dynamisme de la consommation des ménages. L'inflation devrait s'établir autour de 1,6%, demeurant ainsi dans la cible de stabilité des prix fixée par la BCEAO.

Les conditions monétaires sont restées globalement favorables au financement de l'économie. À l'issue de sa réunion de juin 2026, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a maintenu le principal taux directeur à 3,00%, traduisant sa volonté de préserver la stabilité des prix tout en soutenant la croissance économique. Les crédits à l'économie et les dépôts bancaires ont poursuivi leur progression, témoignant du dynamisme du secteur bancaire régional.

Les perspectives économiques de l'Union demeurent favorables, mais restent tributaires de l'évolution de la conjoncture internationale, des conditions climatiques, de la situation sécuritaire dans certaines zones du Sahel ainsi que de la volatilité des cours des matières premières.

(Source BCEAO – Rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA (juin 2026), Communiqué du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO (10 juin 2026)).

Situation économique en Côte d'Ivoire

L'économie ivoirienne a confirmé sa résilience sur le début de l'année 2026 en maintenant un rythme de croissance parmi les plus élevés d'Afrique subsaharienne. Cette performance s'explique par la poursuite des investissements publics, le dynamisme du secteur privé, la bonne tenue des activités agricoles, industrielles et des services ainsi que la poursuite des réformes économiques engagées par les autorités.

Le Fonds Monétaire International estime que les fondamentaux macroéconomiques de la Côte d'Ivoire demeurent solides. Les autorités ont continué d'enregistrer des progrès dans la mise en œuvre des réformes structurelles, la consolidation budgétaire et le renforcement de la résilience climatique dans le cadre des programmes appuyés par le FMI.

L'activité économique reste soutenue par les secteurs du cacao, de l'anacarde, de l'hévéa, des mines, des hydrocarbures, des télécommunications, des transports et du bâtiment. Les investissements publics dans les infrastructures, l'énergie, les routes et les équipements structurants continuent de soutenir la demande intérieure.

Le secteur bancaire ivoirien poursuit sa croissance avec une progression des crédits à l'économie et des dépôts de la clientèle, reflétant le renforcement de l'inclusion financière et le dynamisme des activités économiques. Les établissements de crédit poursuivent également le renforcement de leurs dispositifs de gestion des risques afin de préserver leur solidité financière.

Les perspectives économiques demeurent favorables grâce à la poursuite des investissements publics, au maintien des réformes économiques et à la stabilité du cadre macroéconomique. Elles restent toutefois dépendantes de l'évolution de la conjoncture internationale, de la volatilité des cours des matières premières, des conditions climatiques et de l'environnement sécuritaire régional.

9.2. Présentation du secteur bancaire local

Le secteur bancaire de la Côte d'Ivoire représente le pôle financier le plus puissant, le plus dynamique et le plus vaste de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). En raison de la taille de son économie et de sa croissance soutenue, le pays exerce une position de leadership incontestable au sein de l'espace régional. La Côte d'Ivoire concentre à elle seule environ 35,6% du total des actifs et du bilan de l'ensemble du système bancaire de l'UMOA.

Selon les données du rapport annuel 2025 de la Commission Bancaire de l'UMOA, le nombre de banques du paysage bancaire ivoirien a augmenté d'une unité avec le démarrage des activités de ZENITH BANK portant le nombre de banques à vingt-neuf (29).

RUBRIQUES	31/12/2024	31/12/2025	Evolution Déc.24 vs Déc.25	
			Brute	%
Nombre de grandes banques (Total bilan >=200 Mds)	23	23	0	
Nombre de moyennes banques (200 Mds>Total bilan >=100 Mds)	2	2	0	
Nombre de petites banques (Total bilan <100 Mds)	3	4	1	33,3%
Nombre total de banques	**28**	**29**	**1**	
dont: Banques appartenant à un groupe bancaire	23	23	0	
Banques nationales	5	5	0	
Ressources (en millions de FCFA)	22 383 350	26 550 042	4 166 692	18,62%
Emplois (en millions de FCFA)	16 910 630	20 122 643	3 212 013	18,99%
Total bilan (en millions de FCFA)	25 819 813	31 198 622	5 378 809	20,83%

L'encours des dépôts du système bancaire ivoirien enregistre une hausse de 18,62% (+4 166 milliards FCFA) passant de 22 383 milliards FCFA à fin décembre 2024 à 26 550 milliards FCFA au 31 décembre 2025.

Les crédits du système bancaire suivent la même tendance, passant de 16 911 milliards FCFA à 20 123 milliards FCFA (+18,99%) soit un volume net d'encours en hausse de 3 212 milliards à fin décembre 2025.

Le total bilan des banques s'élève à 31 198 milliards FCFA à fin décembre 2025 contre 25 830 milliards FCFA au 31 décembre 2024, quasi-stable sur la période (+20,83%).

9.3. Positionnement concurrentiel de la banque

En ce qui concerne les données de la filiale, CBI CI se classe à la 9ème place fin décembre 2025 en termes de total bilan selon les données du rapport annuel 2025 de la Commission Bancaire de l'UMOA. Le classement est dominé par le leader historique la Société Générale Côte d'Ivoire (SGCI) représentant 13% du total bilan tandis que le top 5 et le top 10 représentent respectivement 50% et 73% du total bilan à fin décembre 2025.

Sur les emplois, la filiale se situe à la 9ème place en décembre 2025 avec une part de marché de 4,1%et sur les ressources, CBI CI se maintient à la 7ème place du total ressources sur la période avec une part de marché de 4,7%.



EMETTEUR

CORIS BANK INTERNATIONAL

ARRANGEUR ET CHEF DE FILE DE L'OPERATION

Coris Bourse

L'Excellence au service du rendement

SYNDICAT DE PLACEMENT

BENIN: Africa Bourse, AGI, BIIC Financial Services (BFS), SGI Benin, United Capital for Africa / **BURKINA FASO :** Coris Bourse, Image Finances Internationales, SAZIF, SBIF/ **COTE D'IVOIRE :** Atlantique Finance, Attijari Securities West Africa (ASWA), BICI Bourse, BNI Finances, BOA Capital Securities, BRIDGE Securities, BSIC CAPITAL, EDC Investment Corporation (EIC), Hudson & CIE, Kerales Finance, MAC AFRICAN SGI, NSIA Capital, Phoenix Capital Management, Sirius Capital, SGCSWA, Matha Securities, ORAGROUP Securities, Gek Capital, Mansa Capital, One Africa Market Côte d'Ivoire / **MALI :** CIFA Bourse, SGI Mali , Global Capital / **NIGER :** SGI Niger / **SENEGAL :** ABCO Bourse, CGF Bourse, Everest Finance, IMPAXIS Securities, Finance Gestion et Intermédiation, Invictus Capital & Finance / **TOGO :** Africa Diamond Invest (ADI), SGI Togo

L'ORIGINAL DE LA PRESENTE NOTE D'INFORMATION A ETE VISEE PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE (AMF-UMOA) LE 11/11/2026 SOUS LE NUMÉRO OA/26-05